



LE DEVOIR

Mort de six patients

Mutisme à l'Institut de cardiologie

*Il n'y a aucune preuve
reliant les décès
au champignon Aspergillus,
se défend la Régie régionale*

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

L'Institut de cardiologie de Montréal (ICM) a refusé hier de donner plus d'information sur les circonstances qui ont entouré la mort de six de ses patients à la suite d'infections après y avoir été opérés. La direction affirme en revanche que le taux d'infection mortelle de toutes causes observé dans ses murs est en deçà de la moyenne.

Devant le mutisme affiché hier par l'Institut de cardiologie, c'est la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre qui a dû rendre des comptes relativement aux décès de six patients dont a fait état *Le Journal de Montréal* dans son édition d'hier.

Le fameux champignon *Aspergillus*, qui a fait des siennes au cours des dernières années, serait à l'origine de trois des six cas d'infection mortelle survenus à l'Institut depuis deux ans, ont confirmé hier des experts de la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre.

Toutefois, ces derniers se sont empressés d'ajouter qu'il n'y avait à l'heure actuelle aucune preuve permettant d'affirmer que ces patients avaient été infectés lors de leur séjour dans cet hôpital puisque l'*Aspergillus* n'y a pas été détecté. En revanche, ce champignon peut être présent dans tous les types d'environnement, y compris dans les endroits publics et les habitations résidentielles.

« Nous n'avons pas d'indices nous permettant de dire qu'il y a une source commune d'infection entre ces trois cas. L'*Aspergillus* se retrouve dans la nature de façon généralisée », a fait valoir Robert Demers, coordonnateur des ressources matérielles à la Régie régionale.

Malgré la présence étendue de ce champignon, les hôpitaux sont toutefois tenus de prendre des mesures strictes de prévention pour éliminer la présence de l'*Aspergillus* dans leurs systèmes de ventilation et dans les blocs opératoires, là où le risque d'infection est décuplé. Les hôpitaux abritent de nombreuses personnes dont le système immunitaire est affaibli.

Dans son communiqué, l'Institut de cardiologie se borne à dire qu'une inspection de son système de ventilation n'a révélé aucune trace d'*Aspergillus* et « que des mesures strictes ont été mises en place ».

VOIR PAGE A 10: MUTISME

Vers le Sommet de Johannesburg

Vous avez dit développement durable?

D'où vient l'expression « développement durable » et que signifie-t-elle, au juste? Dans le deuxième texte de notre série sur le Sommet de Johannesburg, sommet qui, entre le 26 août et le 4 septembre, analysera le chemin parcouru en environ-

nement depuis le Sommet de Rio, en 1992, Corinne Gendron et Jean-Pierre Revêret rappellent que si elle a d'abord été portée par les mouvements écologistes, l'expression « développement durable », tenant compte des aspects non seulement environ-

nementaux mais aussi sociaux du développement, est aujourd'hui intégrée au débat international. En fait, la légitimité des entreprises ne repose plus uniquement sur leur contribution à la croissance économique mais également sur leur apport d'ordre social et environnemental.

Lire texte en page B 10

**Le Devoir ne sera pas
publié lundi. De retour
mardi. Bon congé.**

INDEX

Actualités.....	A2	Idées.....	B9
Annonces.....	A8	Jazz.....	A7
Avis publics.....	A6	Monde.....	A5
Bourse.....	B6	Mots croisés.....	A6
Carrières.....	B4	Météo.....	A8
Économie.....	B3	Perspectives.....	B1
Éditorial.....	B8	Sports.....	A9

Xerox entre dans la tourmente des scandales comptables

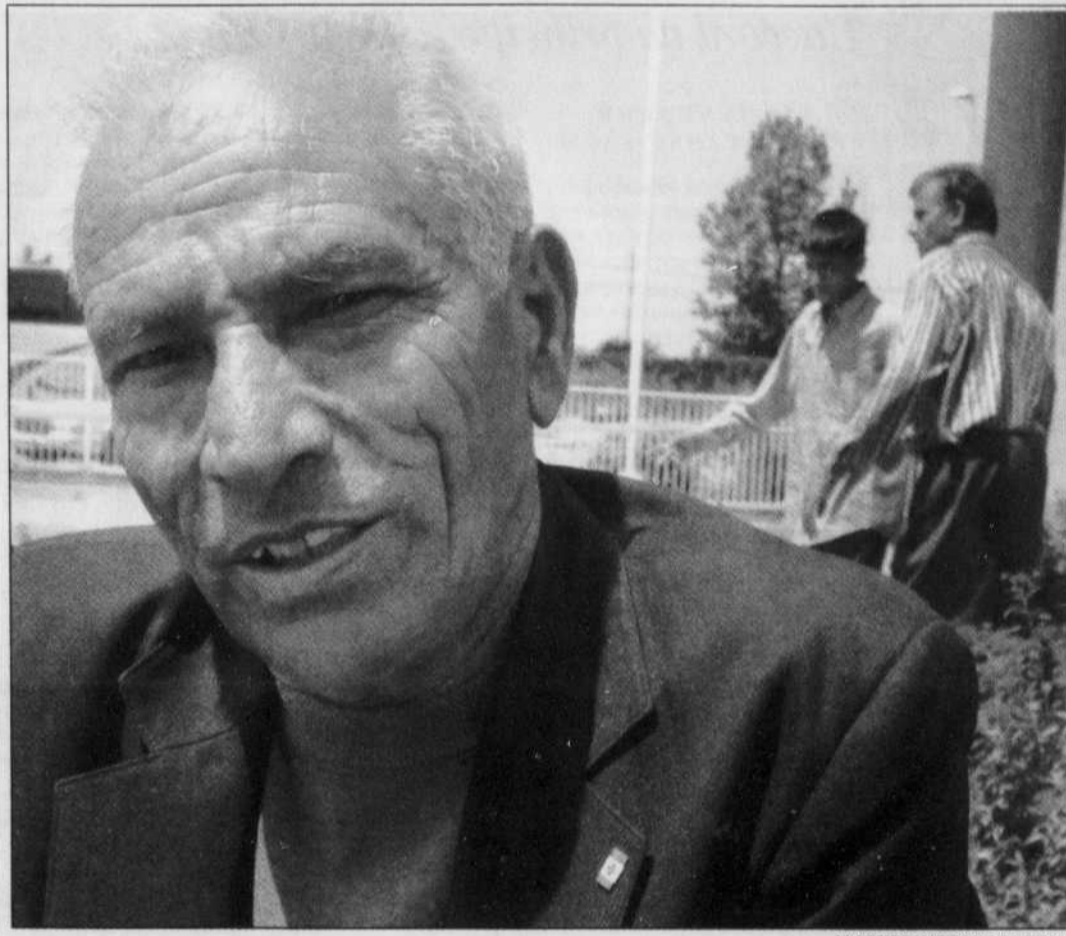
Après Enron et WorldCom, voici venu le tour de Xerox. Le *Wall Street Journal* rapportait hier que le numéro un mondial des photocopieurs aurait gonflé ses comptes de plus de six milliards \$US au cours de la période 1997-2001. Dans un communiqué, Xerox a avoué que son résultat avant impôts était inférieur de 1,4 milliard \$US aux chiffres publiés précédemment. Le groupe a aussi dû réviser en baisse son chiffre d'affaires d'environ 2 % pour le porter à 91 milliards \$US au cours de la même période.

Contrairement aux révélations sur les malversations comptables de WorldCom, la nouvelle du dérapage de Xerox n'a pas eu d'effet domino en Bourse. Seule l'action du groupe a été sévèrement punie hier. Elle a perdu un quart de sa valeur pour finir la séance à 6 \$US.

La nouvelle sert toutefois un nouveau coup à la confiance des investisseurs américains, durement éprouvés depuis octobre 2001 alors qu'ils étaient aux prises avec la faillite retentissante du courtier en énergie Enron. La liste noire n'a fait que s'allonger

depuis. Tyco, Global Crossing, Qwest, Dynegy, Adelphia, ImClone et maintenant WorldCom et Xerox: ces entreprises, et plusieurs autres de moindre notoriété, sont tour à tour mises en cause pour leurs irrégularités comptables, leurs tentatives de dissimuler des dettes ou de gonfler leurs revenus, ou encore pour les frasques fiscales de leurs dirigeants et autres délits d'initiés.

Lire nos informations en page B 3



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Originaire du Cachemire, Minhas Sharif en était hier à son quatrième jour d'attente au poste-frontière de Saint-Bernard-de-Lacolle dans l'espoir d'obtenir le statut de réfugié. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'immigration a créé toute une commotion aux postes frontaliers canadiens au cours des dernières semaines.

La crise se résorbe à Lacolle

*La majorité des demandeurs
du statut de réfugié ignorent
tout de la nouvelle loi*

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les revendicateurs du statut de réfugié ont été moins nombreux hier matin à se présenter au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle, quelques heures après l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. La crise est peut-être en voie de se résorber, mais ceux qui occupent depuis quelques jours la salle d'attente exigüe du poste douanier cachaient mal leur lassitude et leur impatience.

Afin d'endiguer la vague d'immigrants qui a déferlé au poste de Lacolle au cours des dernières semaines, le nombre d'agents d'immigration y a été triplé. Les employés ont peu de répit car, de 8h à minuit, les demandeurs d'asile se succèdent dans les bureaux du poste douanier pour se plier aux procédures d'identification et aux interrogatoires d'usage.

VOIR PAGE A 10: LACOLLE

Ottawa et Washington s'entendent
sur le principe du « tiers pays sûr », page A 2

Le Noël du jazz

*Le quidam se découvre une vocation de jazzophile pendant les dix jours
du festival, une manne attendue pour l'industrie du disque*

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le Festival de jazz n'avait pas encore franchi le cap des deux jours de musique que Simon Fauteux a dû rappeler hier au kiosque Archambault aménagé à l'étroit, à l'ombre de la Place des Arts, avec 500 disques compacts du Susie Arioli Swing Band dans sa besace. Grâce à vous, jazzophiles impulsifs à la vocation éphémère, la note bleue se vend à vive allure.

« En juillet, c'est comme à Noël », s'exclame Simon Fauteux, directeur de la promotion et du marketing au Québec pour Fusion 3 et Justin Time, l'un des plus gros distributeurs de jazz au Canada.

« Le jazz, ça se vend un mois par année, et c'est pendant le festival », ajoute-t-il.

Information corroborée par Gilles Boisclair, disquaire principal au magasin Archambault sis à l'angle des rues Sainte-Catherine et Berri, et par Eric, superviseur au département jazz chez HMV (Sainte-Catherine et Peel). Depuis que Sam, le défunt Recordman, a fermé ses portes, Archambault et HMV se partagent l'essentiel du marché jazz dans la métropole. Selon leurs évaluations respectives, les ventes doublent pendant cette faste période festivalière.

Véritable musique du *mainstream* dans les glorieuses années 40 et 50, le jazz ne s'est jamais remis de l'arrivée de ces foutus Beatles, vénérables

Rolling Stones et autres chantres du nouvel ordre pop. Il reste encore un genre peu prisé du grand public, sauf exception notoire comme Diana Krall. Chez Archambault, le jazz représente de 2 à 4 % des ventes totales, tandis que chez HMV, cette proportion grimpe à 7 %. Le Noël reste donc frugal malgré les retombées inattendues générées par l'effet Krall.

Avec 560 000 exemplaires écoulés de son plus récent album, *The Look Of Love*, la blonde Canadienne

VOIR PAGE A 10: JAZZ

Le pot-pourri du Off-Festival
de jazz, page A 7

HORS-JEU

L'art contre le calcul

Is annoncent des orages pour demain sur le Japon, et plus précisément sur Yokohama, à quelques dizaines de kilomètres au sud de Tokyo, et plus précisément encore sur le stade de Yokohama.

Être un z'expert qui invente n'importe quoi pour essayer de donner un sens à ce qui n'en a pas, je vous dirais que voilà un joli ultime clin d'œil du destin. Clin d'œil que la finale de la Coupe du monde de football soit jouée dans des conditions détestables, tueuses de talent, alors que le tournoi avait justement été devancé de deux semaines par rapport au calendrier ordinaire pour éviter au mieux la saison des pluies qui s'abat dans les environs de ce moment ici sur l'est de l'Asie. Re-clin d'œil que ce devancement ait été invoqué par tout le monde et sa belle-sœur pour expliquer en partie la fatigue des joueurs des ligues européennes et, ergo, la sortie expéditive de plusieurs favoris, genre France, Argentine et Portugal.

Et re-re-clin d'œil que s'y trouve l'Allemagne, favorite sans l'être, et le Brésil, favori sans l'être, figures emblématiques du soccer mondial qui, en se rencontrant au sommet pour la première fois, ramènent un ordre inattendu dans un tournoi désordonné mais

pourraient avoir à le faire sur un terrain inhospitalier, météorologiquement indigne de l'immensité de leur aura respective.

Oui, c'est ça que je vous dirais. Mais ça ne me tente pas, parce que vous l'avez déjà lu partout ailleurs. Dans *L'Équipe* notamment, *L'Équipe* dont, allez comprendre pourquoi, il fallait réserver un exemplaire d'aplomb en début de Coupe du monde au kiosque sis si près de chez moi que je pourrais y aller en bedaine en hiver sans choper la crève mais qui est devenu très très disponible en belle quantité à compter du lendemain du troisième match de l'équipe de France.

L'Équipe qui dit: « Comme si cette Coupe iconoclaste avait voulu faire un dernier pied de nez au siècle dernier en proposant l'affiche la plus évidente, celle qui, pourtant, n'avait jamais vu le jour. Comme pour dire: avant de continuer de faire table rase du passé, le nouveau siècle vous offre la finale des finales que le précédent n'a jamais connue. C'est au nom d'une logique de terrain également irréfutable que le tableau surréaliste s'achève de cette manière on ne peut plus académique. La logique qui veut que, souvent, le meilleur gagne. »

VOIR PAGE A 10: SOCCER

Le Brésilien
Ronaldo:
« Je le sens à
notre bonheur
d'être là. »

Jean Dion

2002
FIFA WORLD CUP
KOREA JAPAN

• LES ACTUALITÉS •

Services d'urgence

Legault pourrait recourir à une loi spéciale

Les médecins doivent garder les urgences ouvertes, de gré ou de force

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Québec pourrait rappeler les députés en plein été afin de voter une loi spéciale qui forcerait les hôpitaux de tout le Québec à ouvrir leurs urgences 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Prêt à aller jusqu'au bout pour régler le problème de 11 urgences en situation précaire, le ministre de la Santé, François Legault, a fixé au 15 juillet la date butoir à laquelle des «solutions durables» devront être apportées. Sinon, l'Assemblée nationale sera convoquée dans les jours suivant cette échéance.

Dans une lettre envoyée jeudi à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et à huit régions régionales de la santé et des services sociaux, M. Legault a été on ne peut plus clair. Il qualifie les ruptures de service dans les urgences de «situation intolérable»

et n'exclut pas le recours à une législation spéciale. «Si nous ne pouvons parvenir à régler les situations potentielles de rupture des services d'urgence, souligne-t-il, je me verrai dans l'obligation de présenter une législation spéciale pour assurer le maintien des services prioritaires et essentiels que sont les urgences.»

La lettre vise principalement 11 hôpitaux (dont Baie-Comeau, Wakefield, Maniwaki, Dolbeau, Beauce-Etchemin, La Pocatière, Sept-Îles et Chandler) aux prises avec une situation précaire en ce moment. Par ailleurs, trois autres sont carrément en rupture de service, soit Shawinigan, Val-d'Or et Jonquière. La missive du ministre Legault précise que des solutions locales devront émerger d'ici deux semaines, à défaut de quoi le gouvernement songe à rap-

peler les élus à Québec afin de légiférer. D'ici là, le ministre Legault a mandaté des équipes, formées de fonctionnaires et de médecins,

qui se rendront dans les hôpitaux afin de vérifier l'état des choses et tenter de trouver avec les directions des situations durables à l'offre de services d'urgence. Québec souhaite obtenir la certitude que les urgences fonctionnent partout au Québec avec un minimum de médecins 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Le ministre Legault a indiqué aux hôpitaux qu'il veut voir émerger rapidement des «solutions durables» aux problèmes des 11 urgences en cause. Dans sa lettre, il dit ne pas accepter qu'un établissement de santé soit aux prises avec une «situation susceptible de compromettre la santé ou le bien-être des personnes qu'il accueille ou pourrait accueillir».

En conférence de presse hier, le député péquiste de Saint-Maurice, Claude Pinard, a tenté de rassurer la population locale en disant que le premier ministre Landry lui avait donné l'assurance que les députés seraient si nécessaire rappelés en plein été pour rétablir la situation.

Un homme de 51 ans de cette région est décédé

la semaine dernière en raison d'une rupture de services à l'hôpital de Shawinigan. Devant l'urgence fermée, l'homme a dû être transféré vers l'hôpital de Trois-Rivières. Il a succombé durant le trajet. Au moment de la tragédie, Québec négociait avec l'hôpital et les médecins depuis six semaines pour assurer le maintien des services d'urgence de façon permanente.

A l'origine du problème, plusieurs médecins refuseraient d'assurer une présence durant les quarts de travail de nuit dans certaines urgences de certaines régions. Dans plusieurs cas, des négociations sont en cours et les omnipraticiens font pression sur le gouvernement pour obtenir de meilleures conditions de travail.

Hier, la FMOQ s'est dite prête à collaborer avec le ministère de la Santé et les directions d'hôpitaux afin de trouver des solutions aux problèmes des 11 urgences qui demeurent dans une situation périlleuse.

Avec la Presse canadienne



François Legault

Arrêt obligatoire...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE CONDUCTEUR d'un camion a donné toute une frousse aux douaniers de Saint-Bernard-de-Lacolle tôt hier matin quand il a traversé la frontière canadienne à plus de 110 kilomètres à l'heure sans s'arrêter au poste frontalier, endommageant du même coup l'une des barrières. Pour mettre fin à cette course folle, les policiers ont dû installer des tapis à clous sur la chaussée et l'homme a été arrêté 75 kilomètres plus loin, à Contrecoeur.

«Tiers pays sûr»

L'équilibre entre l'ouverture du pays et la vigilance, selon Coderre

L'accord de principe entre le Canada et les États-Unis reste à être signé

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Le Canada et les États-Unis ont finalement conclu une entente de principe de «tiers pays sûrs», un principe qui leur permettra de refouler à la frontière des réfugiés qui entrent au Canada par les États-Unis, et vice versa.

L'accord de principe n'est cependant pas encore signé par les parties et n'a pas encore été l'objet de consultations auprès des organismes intéressés, a pris soin de préciser hier le ministre de l'Immigration, Denis Coderre, en annonçant l'accord de principe à Montréal.

De plus, le pouvoir discrétionnaire du ministre canadien sera maintenu et des exceptions seront prévues, notamment pour les mineurs non accompagnés et les gens qui ont déjà de la famille au

Canada, a noté le ministre.

Le ministre a souligné que l'an dernier, au Canada, six demandeurs du statut de réfugié sur 10 en transit venaient des États-Unis et qu'il lui fallait donc réagir en conséquence.

Parlant plus largement des nouvelles règles qui sont entrées en vigueur cette semaine et qui ont entraîné un afflux de demandeurs d'asile au poste de Lacolle, M. Coderre a insisté sur le fait qu'«il n'est pas question de fermer la frontière canado-américaine, de fermer nos frontières». Il a déploré qu'une certaine panique ait été créée chez ces gens par une rumeur et, semble-t-il, par des avocats américains mal informés.

Selon le ministre Coderre, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, ainsi que sa réglementation qui est entrée en vigueur, visent plutôt à trouver «un équilibre

entre l'ouverture et la vigilance».

Le Canada, dit-il, a besoin d'immigrants et veut continuer de jouer pleinement son rôle sur la scène internationale.

Présente à la conférence du ministre Coderre, Rivka Augenfeld, porte-parole du Conseil canadien pour les réfugiés, a déploré la nouvelle entente de tiers pays sûrs, affirmant que des gens risquent d'être ainsi sommairement retournés aux États-Unis, un pays qui se montre plus dur envers les réfugiés, les sans-papiers et qui utilise généreusement son pouvoir de détention.

Elle a toutefois noté que ce n'était pas la première fois qu'une telle entente était annoncée et que, dans le passé, les États-Unis n'en voulaient pas, craignant de se retrouver avec un grand nombre de demandeurs du statut de réfugié. Elle dit attendre qu'un texte of-

ficiel soit rendu public avant de trancher, d'autant plus que le ministre a prévenu que des consultations seraient menées.

Parmi les autres mesures discutées entre le Canada et les États-Unis, concernant le principe de la «frontière intelligente», on compte aussi une mise en commun plus rapide des informations et une coopération accrue qui permettra d'intercepter plus rapidement les voyageurs «à haut risque» avant leur entrée dans l'un ou l'autre des pays.

Aussi, le programme de voie rapide Nexus accélérera la circulation des passagers «à faible risque» pré-autorisés.

Un autre programme, appelé EXPRES, pour Expéditions rapides et sécuritaires, traitera des cargaisons commerciales qui pourront mieux passer la frontière, en toute sécurité.

Levée du moratoire sur les renvois en Algérie

Des réfugiés algériens manifestent leurs craintes

CLAIRANDRÉE
CAUCHY
LE DEVOIR

Près de 1000 Algériens sont menacés d'expulsion imminente vers leur pays d'origine en raison de la levée du moratoire sur les renvois en Algérie. Une cinquantaine d'entre eux, à qui on a refusé le statut de réfugié et qui vivent à Montréal depuis plusieurs années, ont manifesté hier devant les bureaux d'Immigration Canada à Montréal. Ils demandent la régularisation des «sans-statut» et le retour du moratoire sur les renvois en Algérie.

En avril dernier, le gouverne-

ment canadien a levé le moratoire en vigueur depuis 1997, après une évaluation selon laquelle «les citoyens algériens ne courent aucun risque en étant renvoyés dans leur pays». Pourtant, on peut lire sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères que «les problèmes que connaît l'Algérie sur le plan de la sécurité continuent de présenter des risques pour les Algériens et les résidents étrangers».

De passage à Montréal pour présenter la nouvelle loi sur l'immigration, le ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, Denis Coderre, a précisé que le Canada ne procéderait pas à une expulsion massive: «Les dossiers seront évalués au cas

par cas. Certains devront retourner, d'autres pourraient être acceptés pour des motifs humanitaires».

Nacera et Smail vivent au Québec depuis six ans avec leurs trois filles. Ils sont effrayés à l'idée de devoir retourner dans leur pays: «Nous risquons d'être emprisonnés pour avoir demandé refuge et le terrorisme sévit encore dans les rues.» La plus vieille a 17 ans et rêve d'enseigner au secondaire. «Je me suis intégrée ici, j'ai des amis. Je serais déstabilisée de retourner là-bas», souligne-t-elle. Ses parents avaient choisi le Québec parce que les français faciliteraient leur intégration.

Comme plusieurs autres, la famille s'est enfuie après avoir refusé

de payer une taxe au Front islamique du salut (FIS) pour financer la rébellion contre le gouvernement. «Nous devons soit leur obéir et payer, soit les dénoncer. Mais le gouvernement n'est même pas capable de se protéger lui-même. Il ne peut rien pour les civils», souligne Smail, qui travaille comme chauffeur de taxi alors que sa femme s'occupe de leur petite entreprise de nettoyage de tapis. Les manifestants soulignent que plus de 200 personnes sont victimes de violence chaque mois en Algérie et que 150 000 personnes ont trouvé la mort pendant les 10 dernières années de guerre civile.

Différents recours s'offrent à eux avant le renvoi définitif. Ils peuvent demander que leur dossier soit reconsidéré en raison des risques liés au retour. Ils peuvent aussi invoquer des motifs humanitaires pour être reçus comme immigrants. Ils peuvent également faire une demande d'immigration en bonne et due forme à partir d'un autre pays. Ce qui s'avère impossible pour la plupart d'entre eux dont le passeport est périmé.

Que feront-ils s'ils sont expulsés? «Retourner en Algérie n'est même pas une option. Nous avons le choix entre faire des demandes partout ailleurs ou nous évaporer dans la nature au Canada», confie un père de famille qui préfère garder l'anonymat.

Meuble
Hachelaga
Un nom sans prétention
Ltée

Une entreprise familiale à votre service depuis plus de 30 ans

MOBILIER DE CHAMBRE ET DE CUISINE,
ARMOIRE TÉLÉVISION EN BOIS MASSIF,
FAIT À LA MAIN

Salon tout cuir également disponible

87-29, Hochelaga (coin Desormaux) Montréal (FERME LE MERCREDI)
(514) 354-1030 • 1-800-357-1030

reproduction de meubles d'époque

PROTEGE LE BOIS CONTRE: LE RENFLEMENT, LES RAYONS UV, & LA DETERIORATION, AVEC LES PRODUITS DE TEINTURE PENTOX® POUR BOIS

OSMOBE PENTOX

Disponible chez:

Acton Vale, Jacques Laferté (450) 546-2761	Laval, Marc Rousseau (450) 962-8585	St. François du Lac, Patrick Morin (450) 568-3336
Bedford, J.O. Lesvesque (450) 363-9262	Laval, Marc Rousseau (450) 969-4780	St. Hyacinthe, Conrad Laffamme (450) 773-2569
Berthierville, Patrick Morin (450) 752-4774	Lavaltrie, Patrick Morin (450) 586-2222	St. Hyacinthe, Laferte & Letendre (450) 773-9256
Charlemagne, Patrick Morin (450) 583-3564	Laprarie, Quinc. Berger (450) 659-1951	St. Jacques, O. Coderre (450) 839-3691
Cowansville, Mar. CBO (450) 266-1444	Longueuil, Ferr. Leduc (450) 674-4290	Ste. Julie, Coop Ste. Julie (450) 922-5555
Dorion, Loyola Schmidt (450) 455-5641	Louisville, Patrick Morin (819) 226-4600	Ste. Marcelline, Patrick Morin (450) 883-2266
Drummondville, Jacques Laferté (819) 477-8950	Nagoy, Hudon & Vigneux (819) 843-3530	St. Sauxeur des Morts, H. Dagerais & Co. (450) 227-2649
East Angus, St-Cyr & Cie (819) 832-2818	Montréal, Quinc. Bessabien (514) 727-0525	Ste. Thérèse, F. Lesperance (450) 450-6220
Granby, Inno Peinture (450) 777-4666	Montréal, Quinc. Bernier (514) 844-6838	Sherbrooke, Peinture de Armond (819) 569-7095
Hull, Pison (819) 771-5941	Mont Laurier, Gilles Deoust (819) 623-1425	Soni, Patrick Morin (450) 742-4567
Berville, Ferr. Houle (450) 346-5424	Québec, Quinc. Martin (418) 529-1745	Stamstead, R. & M. Martin (819) 876-2751
Iles Madelain, Gaston Bourgeois (819) 986-3223	St. Adèle, Dollard Theoret (450) 229-4722	Sutton, Mat. Sutton (450) 538-1383
Le Perrot, Reno de Perot (514) 453-3337	Ste. Agathe des Morts, Lortie & Martin (819) 326-3844	Terrebonne, F. Lesperance (450) 471-6631
Joliette, Patrick Morin (450) 752-4774	St. Bruno, Ferr. Handville (450) 653-3211	Trois Rivières, Puet. Louis Gance (819) 378-3333
Joliette, Patrick Morin (450) 756-4545	St. Denis (Steimprion, Mat. J. Antill (819) 846-2747)	Trois Rivières O. Peint. Louis Gance (819) 378-3333
Knowlton, Mar. CBO (450) 243-6103	St. Donat, Jean-Pierre Garceau (819) 424-2255	Val David, Eugene Monette (819) 322-3833
L'Annonciation, F. Daudelin & Fils (819) 275-2694	St. Eusebe d'Orford, Mat. St. Elm (819) 365-2284	Waterloo, Surplus Malouin (450) 339-3722
L'Annonciation, Ctre. Robidoux (819) 275-2421	St. Faustin, G.M. Dufour (819) 688-2052	West Brome, Mat. West Brome (450) 263-1383
Laval, Marc Rousseau (450) 688-1170	St. Félix de Valois, Patrick Morin (450) 889-0383	

RESTE SUR LE BOIS, ET VOUS SUR LE LAC ©

Josée Mongeau
Et vogues la galère...

Et vogues la galère...

Chroniques de Villo-Marie 1659-1663

«Tout laisser derrière soi pour repartir à zéro et se bâtir un pays.»

C'est ce qu'ont fait les familles qui se sont embarquées à la Rochelle au début de l'été 1659 à bord du Saint-André. Pour recréer un pan de vie de ces gens simples qui ont trépidé, l'auteur a su marier habilement histoires vraies et histoires inventées, ce qui en fait à la fois un roman historique et un récit d'aventures.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Saint-Hubert bio

Sans tambour ni trompette, le rôtisseur lance une petite révolution dans le milieu de la restauration

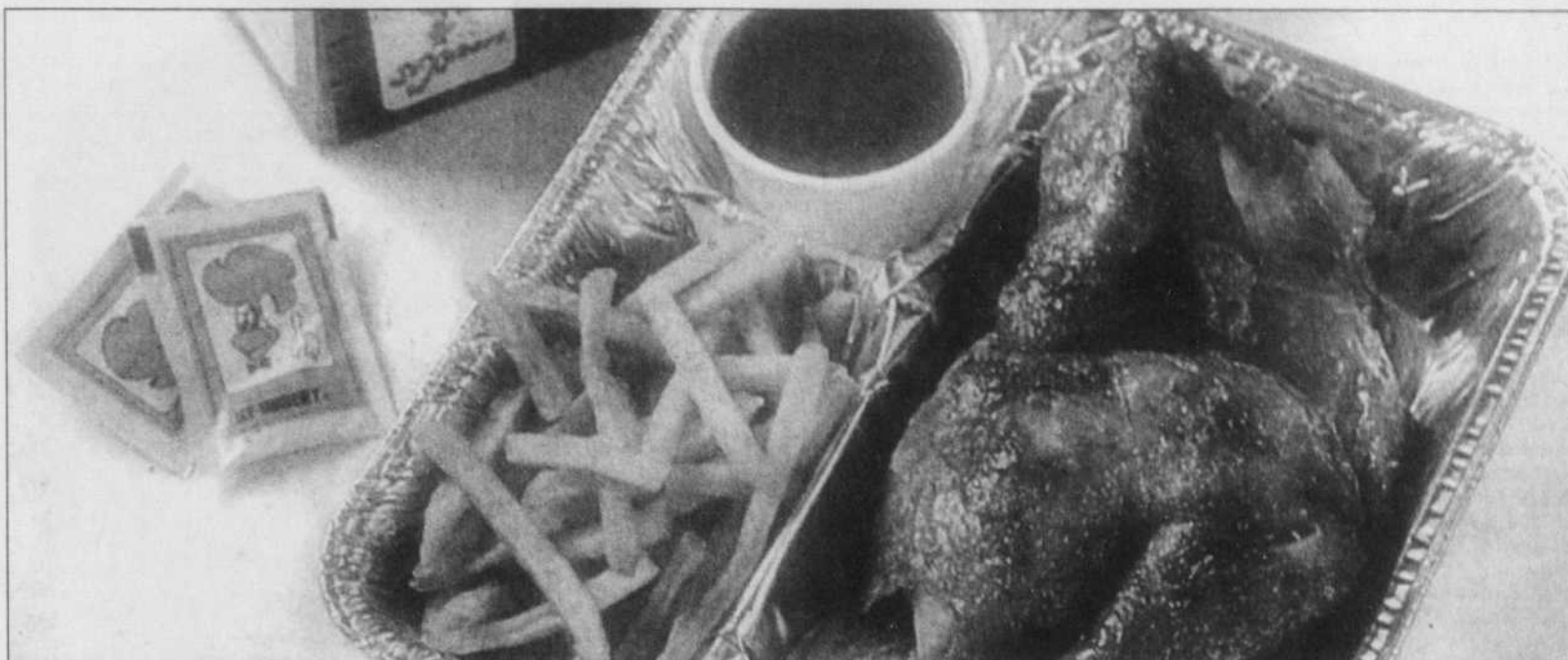
La révolution dans l'univers du poulet est en marche. Après le poulet aux hormones — disparu des campagnes du Québec depuis 1962 —, le poulet de grain avec antibiotiques, le poulet refroidi à l'air ou à l'eau, le poulet fermier ou le poulet biologique nourri aux grains mais sans antibiotiques, le consommateur doit désormais composer avec une nouvelle réalité avicole: celle du «poulet végétal».

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Ainsi va la vie. À compter de demain, la chaîne de restaurants Saint-Hubert, spécialiste de la volaille à la broche, va définitivement fermer les portes de ses cuisines aux «poulets traditionnels». Motif? Désormais, pour se prévaloir du droit de finir en escalopes panées, en cuisses et poitrines rôties ou en pâtés, les oiseaux livrés dans les 90 restaurants du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick de l'empire du poulet devront afficher la mention «nourri exclusivement de moulée végétale». Point. Et à partir d'avril 2003, ils ne devront plus avoir été produits à l'aide d'antibiotiques, comme c'est actuellement le cas, prévient Jean-Pierre Léger, président des Rôtisseries Saint-Hubert.

À l'heure des craintes et des nombreuses questions entourant l'alimentation, la mesure peut sembler basement commerciale. Nenni, se défend bien le roi du poulet minute et de la salade de chou («crèmeuse ou traditionnelle?»). «Saint-Hubert planifie ce changement depuis plus d'un an et n'a jamais eu l'intention de se lancer dans une vaste campagne médiatique à ce sujet! Nous n'avons d'ailleurs pas prévu de le mentionner dans nos restaurants.»

Alors? À l'origine de cette décision: les nombreux scandales alimentaires qui, dans les dernières années, ont frappé le continent européen. La désormais éculée maladie de la vache folle, la fièvre aphteuse et le poulet contaminé à la dioxine (une substance cancérigène) ont ébranlé les esprits. Et du même coup incité une poignée d'acteurs du monde



ARCHIVES LE DEVOIR

agroalimentaire québécois à réagir.

«Notre raison de vivre repose sur le poulet, indique M. Léger. Si cette industrie devait vivre une crise alimentaire, Saint-Hubert en serait directement affectée. Pour éviter une catastrophe, rassurer nos consommateurs et assurer la pérennité de notre entreprise, il nous fallait donc prendre les devants et insuffler un vent de changement dans le monde avicole... en créant une demande pour le «poulet végétal».

Le pari est sur le point d'être gagné. Sous la pression d'un des plus gros consommateurs de volailles de la province, avec ses 110 000 oiseaux embrochés chaque semaine, mais aussi face à la concurrence ontarienne (Prime Maple Leaf vend depuis plusieurs mois déjà du poulet élevé aux substances végétales à 100 %), l'industrie semble désormais vouloir saisir la balle au vol en se lançant massivement dans la production de ce poulet nourri uniquement de moulée végétale.

Une simple visite à l'épicerie suffit d'ailleurs pour s'en convaincre. Désormais, le «tout végétal» y côtoie les traditionnels mais tout aussi nébuleux «de grain», «nourri au grain», «refroidi à l'air» et autres poulets biologiques. Sa particularité? «Ce poulet, comme son nom l'indique, a reçu durant toute sa croissance une alimentation composée uniquement et exclusivement de végétaux: maïs, tourteau de soja, blé, canola, ainsi que de compléments alimentaires comme des vitamines ou des minéraux», explique Martine Boulianne, titulaire de la chaire de recherche avicole à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de

Montréal. «Ce poulet est donc exempt de farines ou de graisses animales... Ce qui est loin d'être le cas des autres types de poulet (à l'exception, bien sûr, du poulet certifié biologique) servis dans les restaurants ou en attente de cuisson sous pellicule plastique dans une épicerie près de chez vous.

«L'apparition du «poulet végétal» va certainement aider le consommateur à mieux s'y retrouver en mettant un peu d'ordre dans les dénominations parfois trompeuses», croit Luc Gagnon, de la compagnie Exceldor, le plus gros transformateur de volailles au Québec. À commencer par celle du poulet «de grain» ou «nourri de grain» qui, contrairement à la croyance populaire, s'il est effectivement nourri de grain, l'est aussi parfois, faute de réglementation claire en la matière, de farines et de graisses animales. Ces mêmes farines, composées de viscères de bœuf, de porc, de poisson, de plumes, de sang et autres rebuts d'abattoir, sont à l'origine de l'accélération de la croissance des animaux de ferme et... des scandales alimentaires en Europe.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vient d'ailleurs d'apporter sa contribution au «ménage» que souhaite Exceldor dans le poulailler. Comment? En reconnaissant officiellement depuis le début de la semaine une nouvelle certification pour le «poulet végétal». Régie par l'entreprise indépendante Agro-Com à la demande d'Exceldor, cette certification va permettre au transformateur d'apposer sur ces volailles de nouvelles étiquettes — «dès qu'elles seront imprimées», indique Luc Gagnon — ga-

rantissant que le volatile a bel et bien été, selon un cahier des charges rigoureux, «nourri de grain, sans farines ni graisses animales».

Mais que l'amateur de shish taouk, de brochettes ou de club sandwich ne s'y trompe pas: «Tout végétal» qu'il puisse être, le poulet sans farine carnée n'est pas un poulet biologique pour autant et demeure encore et toujours élevé en batterie, selon les procédés industriels en vigueur. C'est-à-dire qu'ils sont élevés dans des espaces restreints et surtout régulièrement en contact avec une ribambelle d'antibiotiques et autres substances afin d'aider ce fragile oiseau à supporter son incarcération tout comme les maladies inhérentes comme la colibacillose, la coccidiose ou la bronchite infectieuse.

«C'est notre prochain défi: produire un poulet sans antibiotiques», lance Richard Bilodeau, agronome chez F. Ménard, un important transformateur de viande au Québec. Plusieurs expériences sont actuellement en cours, confirme Martine Boulianne, avec entre autres des substituts comme des acidifiants, des probiotiques, des huiles essentielles et même du thym. Mais les résultats sont encore loin d'être concluants. Ils devront toutefois l'être d'ici avril 2003 pour permettre aux poulets de respecter les nouvelles exigences des Rôtisseries Saint-Hubert, qui souhaite ainsi, selon son président, faire leur part dans la lutte contre l'antibiorésistance dont l'industrie agroalimentaire, estime l'Organisation mondiale de la santé depuis des années, est largement responsable.

OGM: les biologistes recommandent la prudence

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) réclame le confinement sécuritaire des espèces transgéniques afin que leur dispersion dans l'environnement n'altère pas le code génétique des espèces naturelles, affiné par des millénaires de sélection naturelle.

Dans un mémoire non sollicité qu'elle vient d'adresser au ministre de l'Environnement et des Affaires municipales, André Boisclair, l'ABQ estime par ailleurs qu'aucun organisme vivant ne devrait pouvoir être breveté au Canada, contrairement à une tendance amorcée aux États-Unis par le lobby des biotechnologies. Les biologistes estiment par ailleurs qu'il est légitime d'exiger l'étiquetage des produits transgéniques afin que les consommateurs puissent exercer leur libre choix.

Enfin, les biologistes pensent qu'une nette amélioration des règles d'accréditation des OGM s'impose, notamment pour améliorer l'identification des risques à la lumière de seuils de tolérance révisés. L'ABQ plaide en faveur d'une plus grande transparence dans les processus d'évaluation des risques associés aux OGM, propose d'allonger la période d'examen des impacts potentiels des OGM et estime qu'il faut favoriser davantage la recherche indépendante afin de sortir la discipline de l'asservissement à ses imposants bailleurs de fonds. En bout de piste,

plaident les biologistes, la décision d'accréditer ou non un OGM devrait revenir à un organisme multidisciplinaire représentatif de l'ensemble des intérêts présents dans la société.

Le mémoire des biologistes accorde une importance primordiale aux impacts potentiels de la dispersion dans la nature des organismes vivants mis au point en laboratoire, dont les caractères génétiques peuvent contaminer en quelque sorte les espèces issues de la sélection naturelle et ainsi réduire le capital génétique de la planète.

«La perte globale de biodiversité est en ce moment l'une des plus sérieuses menaces pour l'environnement», lit-on dans le mémoire. Or, ajoute l'ABQ, «l'utilisation des OGM présente une multitude de risques, du moins potentiels, pour l'environnement et la biodiversité. Ces risques sont principalement liés à l'échappement éventuel des OGM dans le milieu naturel ou à la transmission, par le flux de gènes, de leurs nouvelles caractéristiques aux populations naturelles de la même espèce ou d'espèces différentes».

Malgré ce risque, le mémoire présente comme un cas avantageux la production d'arbres transgéniques, que plusieurs chercheurs perçoivent comme une des pires menaces en raison de l'impossibilité d'empêcher la transmission des gènes, notamment par les animaux, pendant des décennies de croissance en milieu naturel. Selon le mémoire, la production d'arbres transgéniques donnerait une chance aux forêts naturelles de mieux se régénérer.

EN BREF

Une preuve fabriquée

(PC) — Un agent du Service de police de Montréal (SPVM) a été suspendu de ses fonctions et devra répondre d'accusations de fabrication de preuve dans deux dossiers. Le policier de 25 ans, qui compte deux ans et demi de service, fera face à un total de sept accusations, pour fabrication de preuve (deux), entrave à la justice (deux), emploi de documents contrefaits (deux) et méfait public (un), a indiqué hier en conférence de presse le chef de la direction des enquêtes au SPVM, Serge Gascon. Les accusations se rapportent à un dossier de vol qualifié et à un autre de possession de stupéfiants. Les faits remontent à février dernier, lorsque ses confrères ont refusé de cautionner la preuve déposée dans le dossier relié au vol qualifié, a expliqué M. Gascon, sans donner trop de précisions. L'agent a alors été affecté à des tâches administratives, avant d'être finalement suspendu, hier, la Couronne estimant qu'il y avait matière à porter des accusations criminelles. Le policier, qui n'a pas été arrêté — il sera accusé par voie de sommation —, devrait comparaître en cour le 14 août prochain.

Clark veut rester le chef

(PC) — En dépit des rumeurs annonçant son départ, Joe Clark a indiqué jeudi qu'il souhaite rester chef du Parti conservateur et le diriger à l'occasion des prochaines élections fédérales. Au cours d'une entrevue publiée dans le quotidien *Globe and Mail*, M. Clark a demandé à son parti de ne pas se causer de tort inutile en ne lui accordant qu'un appui mitigé au moment de la révision de la direction du parti, en août. Le PC, dit-il, perdrait alors une occasion d'affronter les libéraux, au moment où ceux-ci sont aux prises avec des luttes intestines et des allégations de scandale. Le fait de lancer un débat semblable au sein du Parti conservateur priverait le parti de l'avantage qu'il possède actuellement, dit-il. «Nous deviendrions le cinquième parti aux prises avec des problèmes internes, plutôt que le seul à aller de l'avant, et je crois qu'il est dans notre intérêt d'être le seul à aller de l'avant. C'est au parti de décider, mais ce parti a beaucoup de maturité», a déclaré M. Clark. Plusieurs conservateurs croient que les membres ne devraient pas remettre en question le leadership, signale le leader, qui se dit d'accord avec eux.

SOLDE D'ÉTÉ

Grande sélection de complets italiens

399\$ et plus

dolce donna uomo

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc
277-7558

LES ACTUALITÉS

Claudette Carrier

Celle qui administre l'ADQ et gère sa croissance

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

En quelques mois, la popularité de l'Action démocratique du Québec a littéralement explosé, nécessitant des ajustements au sein de l'organisation du parti. La gestion de cette croissance est entre les mains de la directrice générale de l'ADQ, Claudette Carrier, qui, comme ce parti, n'a pas un profil traditionnel.

Contrairement à ses homologues au Parti québécois et au Parti libéral du Québec, Claudette Carrier n'a pas une longue feuille de route politique. Elle n'a jamais été militante avant de prendre la direction de l'ADQ, en janvier 2000, et elle a voté en faveur de Mario Dumont pour la première fois en 1998. À 46 ans, elle se définit d'abord et avant tout comme une gestionnaire. Professionnellement, elle a gravi les échelons un à un, faisant alterner les expériences de travail et les études (DEC en administration, bac en communications, diplôme de deuxième cycle en gestion aux HEC).

«Je suis une femme pragmatique. Je gère le parti comme une bonne mère de famille le ferait, sans extravagances. [...] Dans ma cellule familiale, ce sont les femmes qui gèrent. Être une fille, c'était être une privilégiée», a affirmé Mme Carrier en entrevue au Devoir hier.

Sans freiner l'enthousiasme au sein de l'ADQ depuis l'élection de quatre nouveaux députés, Mme Carrier se montre prudente, désireuse d'éviter les dérapages. *«Il ne faut pas perdre la tête. Il faut beaucoup de planification et ne pas craindre de revoir nos façons de faire»,* a-t-elle dit.

Mais la vague adéquate constatée à travers les élections partielles d'avril et de juin derniers a pris tout le monde de court, y compris l'ADQ. Comme le note Mme Carrier, une augmentation du membership avait été enregistrée à la fin de l'automne dernier, surtout dans la grande région de Québec.



Claudette Carrier

Mais rien ne laissait entrevoir un virage de la population d'une telle ampleur. Avec une permanence qui ne compte que sept personnes, la situation a-t-elle créé de l'inquiétude?

Claudette Carrier n'a pas de temps pour les états d'âme. *«Même si je ne dormais pas, ça donnerait quoi?»,* demande Mme Carrier avec un petit haussement d'épaules. *«Le défi est énorme, c'est vrai, mais quand on se sent entouré par des gens de vision, il n'y a pas de problème. On a un plan de match, et à l'attaque!»*

Pour cette femme qui déteste la routine, les prochains mois représentent un véritable défi. Dans l'immédiat, l'ADQ gère des débordements de toutes sortes. Selon Mme Carrier, le nombre de membres a doublé pour atteindre les 20 000 environ. *«Une personne ne suffit plus pour entrer les données transmises par tous ceux qui veulent être membre»,* explique-t-elle.

Il en va de même avec le courrier électronique. Début juin, 1000 demandes de renseignements avaient été transmises à l'ADQ, en plus des félicitations et des offres de services en tout genre. D'ici la fin de l'été, l'ADQ embauchera de nouveaux collaborateurs. Et sur le terrain, des bénévoles sont à mettre en place des associations de comté là où il n'y avait jusque-là qu'un embryon d'organisation. Mme Carrier soutient que le parti est prêt à faire face à des élections dès l'automne avec un candidat dans chacune des 125 circonscriptions. Au moins 50 assemblées d'investiture avec plusieurs candidats sont à prévoir.

Côté finances, l'ADQ se porte bien. Les revenus provenant des contributions de citoyens ont atteint le niveau de l'année dernière en cinq mois plutôt que douze. Les adéquistes espèrent d'ailleurs profiter de cet élan pour créer un fonds électoral de *«plusieurs millions»*. Au scrutin de 1998, l'ADQ a bénéficié d'une caisse d'un peu moins d'un million de dollars. La dette qui s'est ensuivie a été radiée l'année dernière.

L'objectif, pour l'ADQ, est-il de prendre le pouvoir lors des prochaines élections générales? Après un moment de silence, Claudette Carrier laisse tomber: *«Tôt ou tard, nous l'aurons.»*

De toute évidence, Mme Carrier et ses collègues auront peu de vacances cet été. En plus de toute la logistique, l'ADQ travaillera sur le contenu de son programme et de la plateforme électorale. Sur ce sujet, Mme Carrier risque peu de commentaires. Tout au plus croit-elle en la nécessité de *«rendre l'appareil gouvernemental plus humain»*. *«J'ai l'impression qu'on ne gère que des systèmes et des structures»,* souligne Mme Carrier. *«Il y a beaucoup trop d'ingérence du gouvernement, tant dans le monde des affaires que dans la vie personnelle des citoyens.»*

Quant à la question nationale, la directrice générale de l'ADQ est un pur produit adéquistes. *«Est-ce qu'on doit être absolument fédéraliste ou souverainiste? Il peut y avoir des trames de gris entre le blanc et le noir»,* lance-t-elle d'un ton désinvolte.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Guy Martin et Timothé Artemow, déménageurs, passeront le week-end à monter et descendre des escaliers, les bras chargés de boîtes, de sacs, transportant tantôt un congélateur, tantôt une sècheuse. Le 1^{er} juillet, à Montréal, les gens déménagent. Mais cette année, plusieurs se retrouveront à la rue, crise du logement oblige.

Déréglementation du contrôle des loyers

Les propriétaires exultent; les locataires s'inquiètent

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Le ministre des Finances et vice-première ministre du Québec, Pauline Marois, a surpris les groupes de propriétaires et de locataires en se montrant ouverte, jeudi, à la possibilité de desserrer le contrôle des loyers exercé par la Régie du logement.

Mais pour la députée libérale Fatima Houda-Pepin, qui traçait hier son propre bilan de la crise du logement, *«ce n'est pas le moment d'aller dans cette direction»*.

Chez les propriétaires, on soulignait le changement de perspective inattendu de la part du gouvernement. *«J'étais un peu surpris, mais fort heureux, d'entendre ce discours-là de la part d'un ministre du gouvernement du Parti québécois. C'est tout à fait à l'opposé du langage qu'on nous tenait il y a encore quelques jours»,* remarquait Pierre Ayyotte, porte-parole de l'Association des propriétaires d'appartements du Grand Montréal.

«L'étude de l'Institut économique de Montréal publiée cette semaine [qui prône la déréglementation du prix des loyers] a certainement contribué à la réflexion de la ministre Marois», se réjouissait Martin Messier, de l'Association des propriétaires du Québec.

À la CORPIQ (Corporation des propriétaires immobiliers du Québec), on saluait l'ouverture de la ministre, *«mais on peut juste parler d'une certaine ouverture»,* notait le porte-parole Philippe Bissonnette. À moins que *«tranquillement, nos idées commencent à faire du chemin. J'ose espérer que ce n'est pas un accident de parcours»,* ajoutait M. Ayyotte.

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) comptait, lui, sur l'accident de parcours. Le groupe espère qu'il ne s'agit que d'une *«déviation temporaire»,* influencée par la prise de position cette semaine du populaire chef de l'ADQ, Mario Dumont, en faveur de la déréglementation.

«On est vraiment étonnés. Mais on pense que Mme Marois a dû se méprendre et que le ministre André Boisclair [responsable du dossier de l'habitation au gouvernement] va rectifier le tir. On ne pense pas que c'est la ligne du PQ», disait le porte-

parole du groupe, Frédéric Dubois.

Au FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), on croit plutôt que le gouvernement improvise, tournant à gauche l'an dernier en raison du résultat des élections partielles dans Mercier, ce qui a entraîné des investissements dans le logement social. *«Cette année, le vent souffle à droite depuis les partielles, et on est prêt à prendre un virage extrêmement inquiétant»,* disait le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant.

L'opposition libérale

La députée libérale Fatima Houda-Pepin, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'habitation, a eu beau jeu de se moquer des *«trois limousines»* qu'elle doit maintenant suivre: celle du ministre des Affaires municipales, André Boisclair, celle de son ministre délégué à l'habitation, Jacques Côté, et maintenant celle de Mme Marois.

Elle estime toutefois *«qu'il n'est jamais le temps de déréglementer dans un contexte de pénurie de logements. Cela ne fera qu'aggraver la situation»*. Elle plaide plutôt pour l'assouplissement des paramètres du programme de logement abordable, qui subventionne la construction de logements privés mais dont les normes sont si sévères que personne n'y a encore eu recours.

Elle demande aussi au gouvernement d'accélérer la construction des logements sociaux, affirmant que seulement 42 % des 6600 unités promises depuis cinq ans ont été réalisées. *«Ce n'est pas dû à un manque de ressources; l'argent est disponible. On demande donc au gouvernement de concrétiser les unités dans le délai prescrit»,* a lancé la députée.

Elle croit également qu'il faut faciliter l'accès à la propriété pour la classe moyenne et mettre en place une véritable politique d'habitation au Québec, comme le ferait le Parti libéral s'il était au pouvoir.

Une position qui ne satisfaisait guère hier François Saillant du FRAPRU. Au-delà des propos de Mme Houda-Pepin, reconnue pour bien suivre le dossier, *«le programme du Parti libéral est pauvre en matière d'habitation. J'aimerais bien que le chef du parti nous donne l'heure juste. Que veulent-ils vraiment faire? Ce n'est pas clair du tout»*,

Une étude de la Communauté métropolitaine de Montréal

Des mesures fiscales pourraient aider à construire 7200 logis en deux ans

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

La Communauté métropolitaine de Montréal, qui regroupe les 63 municipalités de la grande région montréalaise, préconise des mesures fiscales précises pour sortir de la crise du logement. Ces mesures ajouteraient, en deux ans, 7200 logements à prix abordables sur le marché.

La Communauté a rendu publique hier une étude fouillée, s'appuyant sur l'expertise de spécialistes du domaine, qui démontre qu'au Canada, la construction de logements locatifs privés a toujours été stimulée par des politiques fiscales.

Le document prend l'exact contre-pied d'une autre étude publiée cette semaine par un chercheur de l'Institut économique de Montréal, qui plaide plutôt pour la déréglementation pour résoudre la crise du logement. L'Institut ciblait notamment le contrôle du prix des loyers et les règlements de l'industrie de la construction.

Cette option n'apparaît pas opportune pour la Communauté métropolitaine. Pour corriger la situation actuelle, il faut impérativement construire, disait le porte-parole de la Communauté, Jean-François Circé: *«Les stimulants fiscaux représentent la seule solution à court et moyen terme, en regard des données.»*

La Communauté métropolitaine de Montréal est une instance de planification, de coordination et de financement créée dans la foulée des fusions municipales. Il s'agit de sa première étude.

Les projections

Selon ses données, la pénurie de logements locatifs sera encore de 11 000 unités en 2006 et pourrait même s'aggraver au-delà de cette date. Elle demande donc à Québec et à Ottawa *«de mettre en place un programme de relance du logement locatif privé dans le cadre du budget 2003-04»* afin que les mises en chantier débutent aussitôt.

Au nombre des mesures proposées, on note la majoration des taux de remboursement de taxes pour les coûts de construction de logements, la majoration de la déduction permise pour l'amortissement des immeubles constitués en logements locatifs et le report de la récupération des gains en capital réalisés à la vente d'un immeuble.

Ces mesures s'appliqueraient à tous les types de logements. La Communauté compte sur un effet domino qui libérera des logements pour les plus démunis. *«Depuis 1998, la pénurie a eu pour effet de déplacer une partie de la clientèle susceptible de pouvoir s'offrir un logement moyen ou haut de gamme vers des logements bas de gamme»,* note-t-on dans l'étude. La construction de 11 000 logements locatifs aura pour effet de remettre sur le marché 7200 logements abordables.

L'étude souligne que chaque crise du logement, au Canada comme au Québec, a été résolue par des mesures fiscales qui ont stimulé l'investissement. *«À la lumière de l'évolution des cycles de l'offre et de la demande de logements depuis la fin des années 1940, il apparaît que, sans mesures fiscales, en particulier dans un contexte de faible inflation, les investisseurs construisent très peu de logements locatifs.»*

Ces mesures doivent être complémentaires à un investissement dans le logement public et peuvent s'accompagner de politiques facilitant l'accès à la propriété, précise-t-on.

La rivière La Guerre est dangereuse pour la santé

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le ministère de l'Environnement (MENV) du Québec a demandé hier à la municipalité de Saint-Anicet, sur le lac Saint-François, d'interdire la baignade aux villégiateurs installés sur les rives en aval de la rivière La Guerre parce que les eaux de ce cours d'eau sont dangereuses pour la santé humaine depuis au moins le... 11 juin!

La nouvelle a été confirmée par le porte-parole du ministère de la Montérégie, Marielle Marchand, selon qui cette décision fait suite à des prélèvements effectués par le ministère au cours de la semaine qui s'achève. Ces prélèvements contenaient des concentrations de coliformes fécaux trop élevées pour que les risques associés à la baignade soient acceptables.

Aux dernières nouvelles, Saint-Anicet projetait de signifier l'interdit de baignade par camion équipé d'un haut-parleur et par écrit dès hier soir à tous les villégiateurs et riverains du lac Saint-François installés en aval de la rivière La Guerre. Les eaux beiges et contaminées de ce cours d'eau agricole longent la rive du lac Saint-François, le lac en principe le moins pollué du système fluvial.

Les tests effectués par le MENV se sont limités à

évaluer le danger couru par les humains dans le cadre du programme Environnement-Plages. Aucun test de type véritablement environnemental, similaire à ceux réalisés la semaine dernière par Environnement Canada, n'a été effectué par le ministère provincial.

«On s'est limités à évaluer l'impact sur la santé des activités de baignade et nautiques», a expliqué Pierre Paquin, directeur adjoint régional pour les milieux hydriques.

Le test effectué par le ministère québécois cette semaine confirme que les eaux en aval des pompes de la rivière La Guerre sont polluées et dangereuses pour la santé des baigneurs depuis le 11 juin, a précisé M. Paquin. Le premier test effectué par la municipalité a démontré dès le 11 juin que la concentration de coliformes fécaux dépassait de beaucoup la norme de sécurité pour la baignade. La Ville a recommandé aux citoyens de ne pas se baigner, mais le mot d'ordre a été peu suivi. Le réveil brutal sonné par l'arrivée des médias dans ce milieu aux prises avec une intense pollution agricole et les derniers tests effectués par l'Environnement ont incité la municipalité à passer à l'action plus radicalement cette fois.

Les tests du MENV ont révélé des concentrations de coliformes fécaux allant de 18 à 2400 coliformes par 100 ml d'eau. La norme pour la baignade est de 100: la moyenne des tests situait le niveau presque au double.

L'interdiction de baignade durera aussi longtemps que d'autres tests n'auront pas démontré que les eaux de ce secteur sont salubres, a ajouté Pierre Paquin.

L'embouchure de la rivière La Guerre est paradoxalement située environ six pieds plus bas que le lac Saint-François dans lequel elle se jette... Le niveau du lac a été haussé par le gouvernement fédéral en 1859 pour faciliter le passage des navires et un barrage a été construit pour permettre d'abaisser celui de la rivière, ce qui a dégagé des terres agricoles très riches. L'eau de la rivière ainsi abaissée est donc pompée en permanence à son embouchure pour la grimper jusqu'au niveau du lac, où elle longe ensuite les plages bondées de riverains, qui n'apprécient pas beaucoup sa couleur et ses contaminants.

Le bassin de la rivière La Guerre est intensément exploité par l'agriculture. On y pratique des épandages systématiques sur des terres où l'absence de bandes riveraines est généralisée, même si le zonage, les règlements municipaux et la loi exigent légalement leur présence comme filtres naturels. Curieusement, ni l'association des riverains ni la ZIP du Haut-Saint-Laurent n'insistent pour que les agriculteurs se conforment à ces exigences légales minimales. Mais tous déplorent l'intense érosion attribuable aux activités agricoles...

LE DEVOIR

LE MONDE

Bavure aux dépens de militaires canadiens en Afghanistan

La mission de l'ONU en Bosnie est prise en otage

BERNARD ESTRADE
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La mission des Nations unies en Bosnie était hier prise en otage par les Etats-Unis, qui conditionnent le renouvellement de son mandat à l'adoption de dispositions mettant leurs ressortissants à l'abri de toutes poursuites par la justice internationale.

Seule contre les 14 autres membres du Conseil de sécurité, la délégation américaine exige, selon plusieurs diplomates ayant participé aux consultations à huis clos hier matin, l'introduction d'un paragraphe qui exempterait l'ensemble du personnel des Nations unies — Casques bleus ou autres — de poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI).

John Negroponte, le représentant américain, a confirmé jeudi soir qu'un « veto est certainement une option si le problème n'est pas résolu ». Il a aussi indiqué qu'il refuserait un nouveau renouvellement technique du mandat, comme cela a été fait une première fois vendredi dernier.

Le mandat de la Mission des Nations unies pour la Bosnie-Herzégovine (MINUBH) expire demain, 30 juin, à minuit.

La Cour pénale internationale, issue du traité de Rome signé par 139 pays et ratifié à ce jour par 71 d'entre eux, entre en vigueur le lundi 1^{er} juillet.

La menace des Etats-Unis ne pèse pas sur la seule mission en Bosnie mais, comme l'avait indiqué dès la semaine dernière un diplomate américain, sur l'ensemble des opérations de maintien de la paix.

« Bien évidemment, l'ensemble des opérations de maintien de la paix des Nations unies devront être revues si nous ne parvenons pas à obtenir la protection que nous demandons », avait ainsi mis en garde Richard Williamson, ambassadeur américain à l'ONU chargé des affaires politiques.

Un peu plus du quart du financement de ces opérations est assuré par la contribution américaine.

Emmenés par la France et la Grande-Bretagne, elles-mêmes appuyées par la Russie, les autres membres du Conseil de sécurité ont souligné hier être disposés à chercher un compromis acceptable par l'administration américaine actuelle, qui voit dans la justice internationale une atteinte, voire un complot, visant la souveraineté des Etats-Unis.

Les diplomates de ces pays soulignent cependant qu'il n'est pas question d'accepter une disposition qui irait à l'encontre de la Cour pénale internationale, qu'ils se sont engagés par traité non seulement à respecter mais aussi à promouvoir.

Pour William Pace, animateur de la Coalition pour la Cour pénale internationale, qui déclare regrouper plus de un millier d'organisations de défense des droits de l'homme du monde entier, la demande américaine constitue « un affront au droit international et au règne de l'Etat de droit ».

La MINUBH, qui compte 1536 policiers, trois militaires et 1747 membres civils, est essentiellement chargée de l'ordre public et de la formation de la police. Elle devait être relevée à la fin de l'année par une Union européenne.

La Force de stabilisation en Bosnie (SFOR), qui compte 19 000 soldats, dépend pour sa part de l'OTAN et n'a techniquement pas besoin du feu vert de l'ONU.

EN BREF

Victoire du parti de Sassou-Nguesso

Brazzaville (Reuters) — Le parti du président Denis Sassou-Nguesso a remporté une large majorité au Parlement après un deuxième tour des élections législatives marqué par un fort taux d'abstention et des affrontements entre l'armée régulière et les miliciens Ninjas. Le ministre congolais de l'Intérieur, Pierre Oba, a confirmé la victoire du parti présidentiel, qui a remporté dimanche dernier 83 sièges sur les 137 que compte le Parlement national. Deux partis d'opposition, dont l'Union pour la démocratie et la République (UDR) d'André Milongo, ont chacun remporté six sièges. L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) de l'ex-président Pascal Lissouba a obtenu quatre sièges. Les autres sièges vont à divers candidats indépendants.

Coloscopie pour le président Bush

Washington (AFP) — Le président américain, George W. Bush, a annoncé hier qu'il allait subir aujourd'hui une coloscopie et qu'il transmettrait ses pouvoirs au vice-président Dick Cheney le temps qu'il passera sous anesthésie. « Je me sens bien », a déclaré à la presse le président peu avant de prendre son hélicoptère pour Camp David, la résidence présidentielle de campagne, où aura lieu l'opération. Il a assuré que l'intervention qu'il doit subir était une opération « de routine », décidée après la découverte de « polypes bénins ». La coloscopie est un examen du gros intestin.

Gusmao en visite en Indonésie

Jakarta (Reuters) — Le président du Timor oriental, Xanana Gusmao, doit se rendre en Indonésie mardi, pour la première fois en tant que dirigeant du pays nouvellement indépendant, et rencontrer la présidente indonésienne Megawati Sukarnoputri, a annoncé un responsable gouvernemental indonésien. Le Timor oriental a accédé officiellement à l'indépendance le 20 mai dernier. Gusmao, que les autorités indonésiennes avaient jeté en prison pour son rôle à la tête de la rébellion indépendantiste, abordera une série de questions pendant les trois journées de son séjour indonésien, notamment celle des réfugiés est-timorais qui se trouvent toujours dans la partie occidentale du Timor. Gusmao a fait part à plusieurs reprises de son intention de bâtir de bonnes relations avec l'Indonésie.

Les enquêteurs recommandent des sanctions contre les pilotes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La commission d'enquête américano-canadienne a recommandé hier des sanctions disciplinaires contre les pilotes de F-16 américains responsables de l'erreur de bombardement qui a causé la mort de quatre soldats canadiens en Afghanistan en avril dernier.

Parallèlement, un rapport d'enquête séparé présenté à Ottawa a conclu que les militaires canadiens n'avaient aucune responsabilité dans l'incident au cours duquel le pilote d'un chasseur-bombardier F-16 a largué une bombe sur une centaine de militaires canadiens qui s'exerçaient à un exercice nocturne de tirs réels, le 17 avril, près de Kandahar (sud).

Le pilote qui a largué une bombe de 227 kilos et celui de l'autre avion américain qui l'accompagnait « ont manqué d'exercer la discipline de vol, ce qui a résulté en

une violation des règles d'engagement et un usage inapproprié de la force létale », a déclaré le général Michael P. DeLong, commandant adjoint du Commandement central. Des sanctions seront aussi prises contre des militaires de la chaîne de commandement américaine qui, « sans être à l'origine de l'incident, y ont contribué », a aussi déclaré le général américain, lisant un communiqué de la commission d'enquête de la coalition.

Cependant, les deux rapports ne précisent pas quelles seront les sanctions et laissent dans l'ombre une question clé : les deux pilotes étaient-ils au courant que des forces amies se livraient à des exercices à tirs réels dans la zone survolée ?

La méprise, qui a également fait huit blessés canadiens, a soulevé une grande émotion au Canada, dont des contingents participent à la campagne militaire antiterroriste en Afghanistan. Le pilote d'un des deux F-16, croyant être pris pour cible par des missiles sol-air, avait

largué sa bombe après avoir demandé les coordonnées du tir à un avion de surveillance radar AWACS.

Le pilote a demandé à tirer avec son canon 20 mm, mais depuis l'AWACS, on lui a dit d'attendre et de donner plus de précisions sur le missile supposé, selon le général DeLong. « Le pilote a fourni ces informations additionnelles à l'AWACS et a immédiatement indiqué qu'il passait en légitime défense » avant de larguer la bombe, a-t-il ajouté. D'après lui, le général Tommy Franks, patron des opérations militaires américaines en Afghanistan en tant que chef du Centcom, a recommandé des « actions disciplinaires appropriées ».

Le général canadien Michel Gauthier, qui participait au point de presse à Tampa, a affirmé que « l'opinion canadienne continue à soutenir la participation de son pays à l'effort de guerre des Etats-Unis. [...] un événement comme celui-ci ne va pas changer notre relation étroite », a-t-il souligné.

Loin du débat



MIKE HUTCHINGS REUTERS

JEU D'ENFANT à Ampeliloha, un quartier pauvre de Tananarivo, capitale de Madagascar. Les forces fidèles au président élu malgache, Marc Ravalomanana, progressent actuellement en direction du nord mais se heurtent à une vive résistance de la part des combattants acquis à la cause du président sortant, Didier Ratsiraka. Ravalomanana, qu'une haute juridiction a proclamé vainqueur après recomptage des bulletins de vote du premier tour de l'élection présidentielle de décembre, contrôle quatre des six provinces de l'île. Ses forces tentent de s'emparer des deux dernières. Ratsiraka dit être toujours le président légitime et a créé une capitale alternative à Toamasina, sur la côte est.

Élections en Bolivie

La polémique sur la cocaïne avec les États-Unis s'amplifie

RICARDO UZTARROZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

La Paz — La polémique déclenchée par l'ambassadeur américain à La Paz, qui avait menacé de couper l'aide de son pays si les Boliviens éliminaient un président lié au trafic de stupéfiants, s'est amplifiée hier à la suite de la réaction de la Cour nationale électorale, qui lui reproche d'avoir violé la Constitution bolivienne.

À deux jours d'élections générales dont l'issue s'annonce de plus en plus incertaine et qui devraient probablement se traduire par une recomposition du paysage politique, le tribunal électoral a estimé que l'ambassadeur Manuel Rocha avait commis une ingérence qui ne peut qu'exacerber les tensions.

En outre, dans une lettre adressée jeudi au ministre des Relations extérieures, les magistrats demandent également que celui-ci intervienne auprès de la représentation diplomatique américaine afin que « cela ne se reproduise plus ».

« En tant que représentant des Etats-Unis, je tiens à rappeler aux électeurs boliviens que s'ils élisent quelqu'un qui veut que la Bolivie redevenue un exportateur important de cocaïne, cette situation mettra en péril l'avenir de l'aide américaine à la Bolivie », avait déclaré l'ambassadeur mercredi dernier dans une claire allusion à Evo Morales, le candidat défenseur des cocaceros, producteurs de feuilles de coca.

Le diplomate avait tenu ces propos à l'occasion de la journée antidrogue lors d'une cérémonie d'inauguration de deux œuvres financées par son pays dans le cadre de son aide antidrogue, qui s'était tenue dans le fief même, électoral et syndical, d'Evo Morales, le Chaparé.

Dans cette région subtropicale, à 600 kilomètres à l'est de La Paz, quelque 34 000 hectares de cocaciers illicites ont été éradiqués en quatre ans sous la pression américaine dans le cadre du programme « coca zéro » lancé par le président défunt, le général Hugo Banzer, à présent combattu par Evo Morales.

Au côté de l'ambassadeur se trouvait le président Jorge Quiroga qui, pour toute réaction, a rappelé que « les Boliviens sont libres de leur choix », ajoutant par la suite, en réponse à une interpellation de la presse, que « chaque pays est libre de fixer les conditions d'attribution de son aide ».

En revanche, le lendemain, presse et classe politique étaient unanimes dans leur réprobation de la menace agitée par l'ambassadeur, d'autant plus que celui-ci avait même laissé entendre que les exportations de gaz sur le marché californien, sur lesquelles la Bolivie fonde d'énormes espoirs pour donner à son économie une impulsion décisive vers un développement soutenable, pourraient être subordonnées au choix du président que feraient les Boliviens.

Un analyste avait estimé que M. Rocha avait commis une nouvelle maladresse, dont il est coutumier, qui ne pourrait que profiter à Evo Morales

car elle renforce son image de candidat « hors du système » et « antigringo ».

L'ambassadeur Rocha, d'origine colombienne, est considéré comme un diplomate au franc-parler frisant parfois la provocation.

Quant à Evo Morales, il a répliqué jeudi soir, en quechua, lors d'un rassemblement de fin de campagne à Cochabamba, la troisième ville du pays, à 400 kilomètres de La Paz. « Kawsachum coca, huagnuchu gringo! » (« vive la coca, à mort le gringo! »), a-t-il lancé avant d'ajouter, en espagnol : « Qu'il s'en aille, l'ambassadeur, avec son aide! ».

« Nous Boliviens ne voulons pas d'une aide destinée aux mercenaires, nous ne voulons pas d'une aide destinée à la corruption et la répression », a-t-il conclu.

Les Etats-Unis allouent une aide annuelle de 100 000 \$ à la Bolivie pour financer sa politique d'éradication de la coca et d'entretien, dans le Chaparé, une force de 1500 hommes, des militaires de réserve selon l'ambassadeur, des mercenaires selon les cocaceros.

La politique antidrogue représenterait, selon diverses estimations, un manque à gagner pour la Bolivie de 300 à 500 millions de dollars.

Les Nord-Coréens continuent d'affluer en Chine

ÉRIC MEYER
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Pékin — L'afflux de réfugiés nord-coréens dans les ambassades se poursuit à Pékin sans aucune solution en vue ni le moindre contrôle de la part du pouvoir. Jeudi, la Corée du Sud a annoncé la plus récente intrusion d'un réfugié dans son consulat, ce qui peut paraître inimaginable compte tenu du luxe de précautions prises, des centaines de soldats en permanence dans les rues des ambassades, des artères barrées à tout véhicule et des doubles rangées de barbelés, qui donnent un vague air de guerre au quartier. L'impression ne trompe pas : guerre il y a bel et bien, et sur deux fronts simultanés : d'abord celui de la faim en Corée du Nord, ensuite dans un pays qui n'y peut rien, la Chine voisine, jusqu'à un certain point victime de son opiniâtreté à ne pas lâcher son petit allié stalinien.

Rappelons les derniers faits : le 21 juin, après un mois sans compromis, Pékin, qui exigeait la restitution de 20 réfugiés au consulat de la Corée du Sud, a soudain accepté de laisser partir une femme enceinte pour Séoul. Le lendemain, deux autres Nord-Coréennes pénétraient dans l'ambassade de la Corée du Sud à Pékin, portant à 22 le nombre des transfuges. Dimanche dernier, la Chine a tout à trac annoncé un accord global avec Séoul : à condition que ces réfugiés « n'aient pas commis de crime en Chine » (ce qui était bien sûr le cas) et que Séoul accepte « que ses espaces diplomatiques en Chine ne puissent pas servir de base à une émigration illégale », le pouvoir socialiste cédait sur toute la ligne et laissait s'en aller les 22 réfugiés, plus un autre arrêté par la police chinoise dans le consulat et deux autres réfugiés à l'ambassade du Canada...

Situation ingérable

Ce que cela exprimait était à la fois le pragmatisme chinois et son impuissance face à une situation impossible à gérer. Les ambassades étrangères sont indéfendables car il s'agit de terrains urbains où tout le monde a accès et où la police n'a pas carte blanche. Ambassades et consulats reçoivent encore chaque jour des centaines de visiteurs chinois ou provenant d'autres pays asiatiques, impossibles à distinguer les uns des autres. « Les Coréens », a expliqué un porte-parole chinois, se présentent à la porte avec de faux papiers, mal imités sauf la couverture. Le temps que la garde les étudie, ils courent vers la porte et la liberté! »

Est-ce par hasard? Au même moment, le World Food Program (WFP) signale qu'en Corée du Nord, tout continue à aller très mal au chapitre de la nutrition. Alors que mûrit une récolte de toute façon très insuffisante (le déficit, cette saison, est de 1,5 million de tonnes sur sept), le WFP n'a pas en stock de quoi nourrir, selon son objectif, 6,4 millions de bouches (un tiers de la population) faute d'en avoir reçu assez des pays donateurs. Dans les zones les plus affectées, les enfants ne vont plus à l'école — pas plus que leurs maîtres —, errant plutôt dans les montagnes à cueillir lichen et écorces et sur les plages à ramasser varech et goémon. Maigre pitance. Le WFP fait même cette pitoyable demande urgente, soit 1,5 million de dollars, pour acheter 150 tonnes de vermicifuge afin de sauver, sous 40 jours, la prochaine récolte de riz, attaquée par un parasite.

Pendant ce temps, les intérêts derrière la campagne d'infiltration des demandeurs d'asile (organisations sud-coréennes de défense des droits de l'homme, clubs de réfugiés nordistes, barbouzes des renseignements sud-coréens), forts de leur succès, font leurs comptes : 63 réfugiés sortis de Chine en 50 jours, chaque fois avec un maximum de publicité de la presse mondiale et un flot montant de critiques, y compris au Congrès américain, qui adjure la Chine de « faire face à ses engagements » en tant que signataire de la convention de l'ONU sur le traitement des réfugiés.

L'énigmatique porte-parole de cette campagne d'évasion, Norbert Vollertsen, un médecin allemand, ancien favori de Kim Jong-il et depuis lors expulsé du pays du Matin calme, émet à présent ses objectifs : rouvrir à fond le robinet de l'émigration, faire sortir de Chine les 100 000 à 300 000 Nord-Coréens qui s'y cachent et, ce faisant, faire tomber le régime stalinien.

Enfin, de l'avis d'un diplomate exclusivement en charge du dossier nord-coréen, le problème ne fait que commencer. Pékin, sans être encore prêt à envisager de nouvelles solutions sous l'ouverture de vastes camps de réfugiés sous l'égide des Nations unies en Mongolie extérieure, s'installe dans la crise, faute d'imaginer une solution acceptable. En effet, la Corée du Nord, c'est la Chine (sous Mao) qui l'a en partie faite, et toucher à cet héritage, c'est toucher au domaine où elle est le plus vulnérable : son passé.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@ledevoir.com

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE ST-LEONARD, 96RM-80384, VILLE DE MONTRÉAL, POINT DE SERVICE DE SAINT-LEONARD, Partie demanderesse, COLLERETTE GUY, Partie défenderesse, AVIS PUBLIC, PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de COLERETTE GUY seront vendus par huissier, le 9 JUILLET 2002 à 9h00 au 5419 COLETTE (LAC REJEAN), RAWDON, QC, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 véhicule Ford Ranger King Cab bleu, boîte blanche et acc., tel quel. Conditions: argent comptant ou chaque visé. Laurent Solari, H.J., District de Montréal, MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée Montréal, QC H2Y 1K9 Tél.: 514 848-0979 Fax: 514 848-7016.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-04-001981-938, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, SENEQUE BASTIEN, Partie défenderesse, AVIS DE VENTE JUDICIAIRE, PRENEZ AVIS que le 11/07/2002 à 11:00 AU: 11988, MONTY, MONTRÉAL-NORD, District de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SENEQUE BASTIEN, saisis en cette cause, soit: Dodge Neon 1995, CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE. ST-EUSTACHE, le 27 juin 2002. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5, Tél.: (450)491-7575, Fax: (450)491-3418.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, C.K.C. SPORTS INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1592 Chemin Pierre Paléoude, Sainte-Adèle, province de Québec, J8B 1Z5. Requérante: H.M. DIAMOND & ASSOCIÉS INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 345 rue Victoria, en les villes et district de Montréal, province de Québec, H3Z 2N2. Es-qualité de syndic à la faillite de 3144623 Canada Inc. Intimée: OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONDIERE DE TERREBONNE, 10 St-Joseph, Saint-Jérôme, province de Québec, Mis-en-cause: PAR ORDRE DE LA COUR: La faillite, 3144623 Canada Inc., est, par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de la REQUÊTE AMENDEE EN RADIATION D'UNE HYPOTHEQUE, a été laissée au greffe de la Cour supérieure, du district de Terrebonne, du district de Terrebonne à son intention. PRENEZ AVIS, qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. Saint-Jérôme, le 26 juin 2002 JOËLLE LARIVIÈRE GREFFIER COUR SUPÉRIEURE Me Simon Lamarche, avocat Geraghty, Lapierre, Avocats 480 St-Georges St-Jérôme, Qué. J7Z 5B3 Tél.: 450-436-8022 Télécopieur: 450-436-5953.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie Les Laboratoires Asana Inc./Asana Laboratories Inc. demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre. DANIEL BERARD, procureur. AVIS DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie CREATISSIS TISSUS - AMEUBLEMENTS INC., ayant son siège social au 1001, Mont-Royal, bureau 503, Outremont, Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre. MONTREAL, le 25 juin 2002 JOSEPH LANNI, Procureur de la compagnie (514)486-7754

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE ST-LEONARD, 01CI-6695 VILLE DE MTL, POINT DE SERVICE DE SAINT-LEONARD, Partie demanderesse, PICHE, FREDERIC, Partie défenderesse, AVIS PUBLIC, PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de PICHE FREDERIC seront vendus par huissier, le 11 JUILLET 2002 à 10h00 au 7 Avenue De Vouziers, Lorraine, QC, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 télécopieur Sharp FO 720, 1 ordinateur et imprimante et acc.; 1 téléviseur Hitachi écran géant et acc.; et plusieurs autres effets. Conditions: argent comptant ou chaque visé. Laurent Solari, H.J., District de Montréal, MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée Montréal, QC H2Y 1K9 Tél.: 514 848-0979 Fax: 514 848-7016.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Claudette Boissy, en son vivant domiciliée au 291 avenue Tulipe, Dorval, Montréal, Québec, H9S 3P5, survenu le 24 janvier 2002, un inventaire des biens de la défunte a été fait le 20 juin 2002 devant Me Louis Guindon, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, sur rendez-vous, de 9:00 à 12:00 ou de 13:30 à 17:00 heures, du lundi au jeudi, à l'étude de Me Louis Guindon, notaire, au 35, 19ème avenue, Lachine, Montréal, Québec, H8S 3R7, tél.: 537-5551. Donné à Montréal, ce 26 juin 2002. Louis Guindon, notaire

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-260135-011 COUR SUPÉRIEURE PRESENT GREFFIER ADJOINT ARCÉSIO RAJAS ZAPATA, Requérante SANDRA LILIANA GONZALEZ ALBADAN, Intimée

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-260135-011 COUR SUPÉRIEURE PRESENT GREFFIER ADJOINT ARCÉSIO RAJAS ZAPATA, Requérante SANDRA LILIANA GONZALEZ ALBADAN, Intimée

ASSIGNATION ORDRE est donné à SANDRA LILIANA GONZALEZ ALBADAN de comparaître au greffe de cette Cour au 1, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1,100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de SANDRA LILIANA GONZALEZ ALBADAN. MONTREAL, ce 19/06/2002 Michel Pellerin Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, 700-61-037345-995, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, MACONNERIE BERNARD JUTEAU INC., Partie défenderesse, AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE, PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de MACONNERIE BERNARD JUTEAU INC. seront vendus par huissier le 10 JUILLET 2002 à 12h00, au 114, RUE DES COULEURS, SAINT-SAUVEUR, QC, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 véhicule Ford F-350 avec boîte en bois, 18 sections d'échafauds, 2 échelles aluminium et autres items. Conditions: argent comptant ou chaque visé. MICHEL PANNETON, huissier de justice District de Terrebonne, ETUDE DES JARDINS HUISSIERS DE JUSTICE 10 rue de Martigny Ouest, St-Jérôme, QC J7Y 2E9 Tél.: 450-569-9596, Fax: 450-569-9718, Sans frais: 1-866-569-9596.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-264074-026 COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE PRESENT GREFFIER ADJOINT MARIA ANGEL GUZMAN GARCIA, Demanderesse MOHAMMAD HANIF, Défendeur

ASSIGNATION ORDRE est donné à monsieur Mohammad Hanif de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, à Montréal, chambre 1,100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de l'acte en divorce a été remise au greffe à l'intention de monsieur Mohammad Hanif. Lieu: Montréal Date: 26 juin 2002 Michel Pellerin Greffier adjoint

AVIS DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie I. SHAPIRO CO., L.T.E.E., ayant son siège social au 575 Glengarry, bureau 225, Mont-Royal, Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre. MONTREAL, le 25 juin 2002 JOSEPH LANNI, Procureur de la compagnie (514)486-7754

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, (PROCÉDURE ALLEGÉE), 700-22-08038-019, FÉDÉRATION DE L'UPA OUTAOUAIS LAURENTIDES, Partie demanderesse, SERGE PILON, Partie défenderesse, AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE, PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de SERGE PILON seront vendus par huissier le 10 JUILLET 2002 à 11h00, au 48, MONTEE IVALL OUEST, THURSO, QC, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 véhicule Jeep Grand Cherokee 1995, noir, et acc. Conditions: argent comptant ou chaque visé. MICHEL PANNETON, huissier de justice District de Terrebonne, ETUDE DES JARDINS HUISSIERS DE JUSTICE 10 rue de Martigny Ouest, St-Jérôme, QC J7Y 2E9 Tél.: 450-569-9596, Fax: 450-569-9718, Sans frais: 1-866-569-9596.

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE (aux enchères) Cette vente aura lieu le 30 juillet 2002 à 14 h 00 au 31 St-Jacques ouest, r.c., Montréal (Québec) H2Y 1K9

CANADA / PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC / NO: 500-02-106900-025 BOIS IDEAL INC. Partie Requérante 2887-6799 QUÉBEC INC. et GESTION DESIGN RENOVATION INC. Partie Intimée

AVIS EST DONNÉ QUE Christian Bouchard, huissier de justice en droit d'exercice du cabinet Macera et Associés ou tout autre membre de ladite étude, a été désigné pour procéder à la vente sous CONTRÔLE DE JUSTICE AU ENCHÈRES, de l'immeuble ci-après décrit: DESIGNATION CADASTRALE: + Un emplacement ayant front sur la rue Wellington, en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant les lots numéros deux millions deux cent trente-cinq mille cent quatre-vingt-dix et deux millions deux cent trente-cinq mille quatre-vingt-deux (2 235 190 et 2 235 191) du cadastre du Québec. Avec la bâche ci-dessus érigée portant le numéro civique 2239 et 2241, rue Wellington, ville de Montréal, Québec.

CONDITIONS: A. Dans cette cause, une mise à prix a été fixée par le tribunal au montant de TREIZE MILLE SEPT CENT DOLLARS (13 700,00 \$). B. Sous réserve du droit de réfaction, le montant total de l'acquisition doit être payé immédiatement à l'Officier chargé de la vente, en argent comptant ou par chèque visé ou par traite bancaire à l'ordre de Macera et Associés en fidéjussure, et à défaut, l'immeuble soit remis en vente immédiatement et ultérieurement au choix de la personne désignée pour faire la vente. C. Que le transfert de l'immeuble vendu se fasse seulement lorsque le prix de vente aura été payé en entier. D. L'adjudicataire devra payer les frais relatifs à l'acte de vente et les droits de mutation, le cas échéant. E. La vente est faite au nom de l'intimé et sans aucune garantie de contenance et de qualité y compris sans garantie pour les vices cachés, et aux risques et périls de l'adjudicataire. F. Que l'acheteur prenne possession de l'immeuble après entier paiement du prix de vente. G. Les autres informations et/ou conditions pertinentes s'appliquant à cette vente seront lues avant le début des enchères, lesquelles font partie intégrante du présent avis publié dans cette matière de vente sous contrôle de justice. Il incombe aux personnes intéressées de se procurer au préalable:

Montréal, le 25 juin 2002 MACERA ET ASSOCIÉS 31, St-Jacques Ouest, R.C. Montréal (Québec) H2Y 1K9 Téléphone: (514) 848-0979 Fax: (514) 848-7016 Christian Bouchard, Huissier de Justice

H&M DIAMOND ASS. INC.

345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2 TEL.: (514) 483-2303 TÉLÉC.: (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

LES SERVICES KITCHENING INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 266, Saint-Paul Est. Compagnie débitrice AVIS est par les présentes donné que LES SERVICES KITCHENING INC. a déposé une cession le 19^e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^e jour de juillet 2002 à 13 h 30 de l'après-midi, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

COMMUNICATION VADIA INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 6846, Kléber. Compagnie débitrice AVIS est par les présentes donné que COMMUNICATION VADIA INC. a déposé une cession le 19^e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^e jour de juillet 2002 à 13 h 30 de l'après-midi, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

3087-6460 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville de Verdun, district de Montréal, province de Québec, au 67, de l'Église, sous le nom et raison sociale de «HOLLYWOOD CAFE DELI ENR.» Compagnie débitrice AVIS est par les présentes donné que 3087-6460 QUÉBEC INC. a déposé une cession le 18^e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^e jour de juillet 2002 à 14 h de l'après-midi, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

PROVINCE DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO DE COUR: 500-22-068475-017, COUR DU QUÉBEC, AGENDA FAMILIAL LD INC., Partie demanderesse VS 9086-0164 QUÉBEC INC., SCOUS-MARIN PLUS PLUS, Partie défenderesse. Le 15 juillet 2002 à 10h30 heures de l'avant-midi, au lieu d'entreprise de la partie défenderesse au numéro 155, 25ième avenue en la ville St-Eustache, district judiciaire de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tranchée de marque Hobart, n/s: 09-233-149; 1 malleur de marque Beard modèle Vamviver avec accessoires; 1 Fridgeiraire à sous-marin; et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 25 juin 2002. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL: (514)397-9277.

Daté à Westmount (QC), ce 27^e jour de juin 2002 H & M Diamond & Associés Inc. Syndics

Appels d'offres

Ville de Montréal

Service de l'environnement, voirie et réseaux

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour: Soumission: 8795

Construction et reconstruction, là où requis, de trottoirs, de mail central et de pavage et ouverture du mail central sur la rue Sherbrooke, entre les rues Lapellière et Honoré-Beaugrand. (Arrondissement de Mercier Hochelaga-Maisonneuve) Dépôt de garantie: 3000 \$ Cautionnement. Soumission: 8799

Construction d'un égout combiné et d'une bordure d'eau secondaire dans la rue Marie-Anne-Lavallée, d'un pont à l'ouest de la rue Duménil vers l'ouest. (Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville) Dépôt de garantie: 6000 \$ Cautionnement. Soumission: 8800

Construction d'un pavage, d'un trottoir, d'une bordure et de conduits souterrains pour l'éclairage, là où requis, sur le chemin Westover, d'un point au sud de la rue Robert-Burns à un point au sud de la rue Robert-Burns. (Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce) Dépôt de garantie: 30 000 \$ Cautionnement. Soumission: 8801

Travaux de thermorégénération par fraissage à chaud et de planage de la chaussée avec ajout de revêtement asphaltique et de reconstruction des trottoirs, là où requis, sur la voie de service ouest de l'autoroute Décarie, de l'avenue Van Horne à l'avenue Royalmount. (Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce) Dépôt de garantie: 100 000 \$ Cautionnement.

Soumission: 8802

Travaux de planage, de revêtement asphaltique de la chaussée et de reconstruction des trottoirs, là où requis, sur la voie de service ouest de l'autoroute Décarie, de l'avenue Monkland à l'avenue Van Horne. (Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce) Dépôt de garantie: 120 000 \$ Cautionnement.

Date d'ouverture: 17 juillet 2002

Documents: Les documents relatifs à ces 5 appels d'offres seront disponibles à compter du 2 juillet 2002 au Service: Environnement, voirie et réseaux, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 69 \$ non remboursable pour chacune des soumissions.

Renseignements: Antonio D'Addario, ing., chef de groupe de l'unité Conception Vente des cahiers des charges: Téléphone: 514-872-3282 Télécopieur: 514-872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: Ville de Montréal. Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, le 29 juin 2002 La greffière, M^e Jacqueline Leduc

LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES VIDEO DU QUÉBEC INC. FILIALE DE LOTO-QUÉBEC

APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-515

SERVICES PROFESSIONNELS D'UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIN CLÔTURE: 29 JUILLET 2002, 11 H, HEURE LOCALE La Société des loteries vidéo du Québec Inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des offres relativement aux services professionnels d'un ingénieur électronique à temps complet pour une période de deux (2) ans.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de propositions en visitant le site Internet de l'entreprise: www.loto-quebec.com ou en se présentant à: Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec 500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage Montréal (Québec) H3A 3G6 Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h Émis le 29 juin 2002

Appel d'offres

Ville de Montréal

Arrondissement de Villieray — Saint-Michel — Parc-Extension

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h 00, à la date indiquée ci-dessous, au bureau du Service des travaux publics situé au 3699 boul. Crémazie Est, pour: Soumission: 2002 - TP1

Date d'ouverture: 22 juillet 2002

Description: Collecte sélective des matières recyclables 2002-2008 Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres public à compter du mardi 2 juillet 2002, contre un montant non remboursable de 50\$ en argent comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, entre 8 h 30 et 12 h 00 et entre 13 h 00 et 16 h 00, au bureau du Service des travaux publics situé au 3699 boul. Crémazie Est. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal ou d'une lettre de garantie bancaire

d'un montant de 4% de la valeur du contrat. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin par la Ville dans l'enveloppe prévue à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau du Service des travaux publics, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, le 29 juin 2002 Le secrétaire d'arrondissement, Francine Leclerc Pour information: M. Mario Carrara 888-3836

Appel d'offres

Ville de Montréal

Arrondissement de Mercier — Hochelaga-Maisonneuve

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 10 h le 16 juillet 2002, au bureau du secrétaire d'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, situé au 5600, rue Hochelaga, 1^e étage pour: Soumission: 2002-03

Description: Collecte sélective des matières recyclables Date d'ouverture: Le 16 juillet 2002 à 10 h Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, à compter du 2 juillet 2002, contre un dépôt de 100 \$ (non remboursable) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal. Documents disponibles au bureau du secrétaire d'arrondissement de Mercier — Hochelaga-Maisonneuve, 5600, rue Hochelaga, 1^e étage, (872-4228) aux heures d'affaires suivantes: de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00. Un chèque visé ou une lettre de

garantie irrévocable devra accompagner chaque soumission. Le montant de la garantie est équivalent à 4% du prix total inscrit au bordereau de soumission. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau du secrétaire d'arrondissement (adresse mentionnée ci-dessus), immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, le 29 juin 2002 La secrétaire d'arrondissement, M^e Julie Doyon

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

HORIZONTELEMENT 1. Demi-dieu. - Faire l'objet d'une sanction. 2. Mammifère marin. - Oiseau. 3. Relatif à la nuque. - Comptable agréé. 4. Figure. - Rendra mat. 5. Désert rocheux. - Opération de tissage. 6. Unité élémentaire de combat (Aviat). 7. Ingurgité. - Distinction décernée dans le domaine du cinéma. - Partie du cheval. 8. Habitation. - Partie de l'intestin. 9. Plante grimpante. - Fonctionnements défectueux. 10. Etranger. 11. Equerre. - Contribuer à. 12. Mauvaise manière d'agir. - Négation.

chaud. - Meuler. Collier disposé autour d'un mat. - Bouche. Verbal. - Chicorée. Absence de bruit. - Radon. D'une région fertile du désert. - De la queue. Barrioler. - Astate. Introduit une équivalence. - Entré en action. - Région fertile. En proie à une vive émotion. - VIII. Bibis en pointe. Caisse. - IX. Pour mieux connaître le candidat. De fil en aiguille il a bâti sa maison. - X. Refus chez Ivan le Terrible. Supprime les excès de liquide. - Rad. - Macaque. - Esclaffé.

Solution d'hier 1. Qualité d'une personne digne d'estime. 2. Pièce où il fait très

MOTS CROISÉS LE MONDE

Grid for world crossword puzzle with letters I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X.

HORIZONTELEMENT 1. Ses comptes finissent toujours par être bons. - II. La corde au cou. Pour suspendre. - III. Limite au jardin. Jardin sans limites. Propos d'enfant. - IV. Relève la France. Gagne la confiance. - V. Arrivé sur place. Conjonction. Fais la cloche. - VI. Habille les étoiles. Petite pièce moyennageuse. - VII. Suit les mouvements sur les ondes. Contient larmes et passions. - VIII. Bibis en pointe. Caisse. - IX. Pour mieux connaître le candidat. De fil en aiguille il a bâti sa maison. - X. Refus chez Ivan le Terrible. Supprime les excès de liquide. - IX. Condensé. Ale. - X. Entêté. Soies.

VERTICALEMENT 1. Accompagne les coups. - 2. Qui devrait exploser dans peu de temps. - 3. Pour de bonnes glaces. Fait crédit en cas de besoins. - 4. Pour attendre une vierge. Comme à l'arrivée. Impeccable. - 5. Ouvre la marche. Vient d'avoir. Vaut pouvoir reprendre place à table. - 6. Dans l'ensemble.

Les plus grosses sont dans le fond. - 7. Calment les ardeurs. - 8. Prise de position. Va autant à Hue qu'à dia. - 9. S'ajuste dans le trou. État des mormons. - 10. Préposition. Trouvée en cas de nécessité. - 11. La barbe pour les vieilles branches. Roue mal tournée. - 12. Protège nos protecteurs. Solution de la semaine dernière Horizontalement i. Court-métrage. - II. Ossuaire. Art. - III. Ne Bières. Or. - IV. Vitesses. Ailla. - V. Elise Malien. - VI. NL. Sigrés. - VII. AEF. Mirzet. Hé. - VIII. O5. Atlatl. - IX. Condensé. Ale. - X. Entêté. Soies. Verticalement 1. Convenance. - 2. Oseille. On. - 3. Us. Ta. Font. - 4. Rubens. Ode. - 5. Tais. Im. Et. - 6. Mies. Diane. - 7. Errements. - 8. Tee. Arêtes. - 9. Saleté. - 10. Aa. Lis. Lal. - 11. Grole. Hâle. - 12. Etrangetés. Philippe Dupuis

La suite des avis se trouve en page B 5



DEVELOPPEMENT ET PAIX 1-888-234-8533 (514) 257-8711 www.devop.org

Donnez à des gens qui aident des gens qui aident des gens



VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE (aux enchères) Cette vente aura lieu le 30 juillet 2002 à 14 h 00 au 31 St-Jacques ouest, r.c., Montréal (Québec) H2Y 1K9

LE DEVOIR

JAZZ

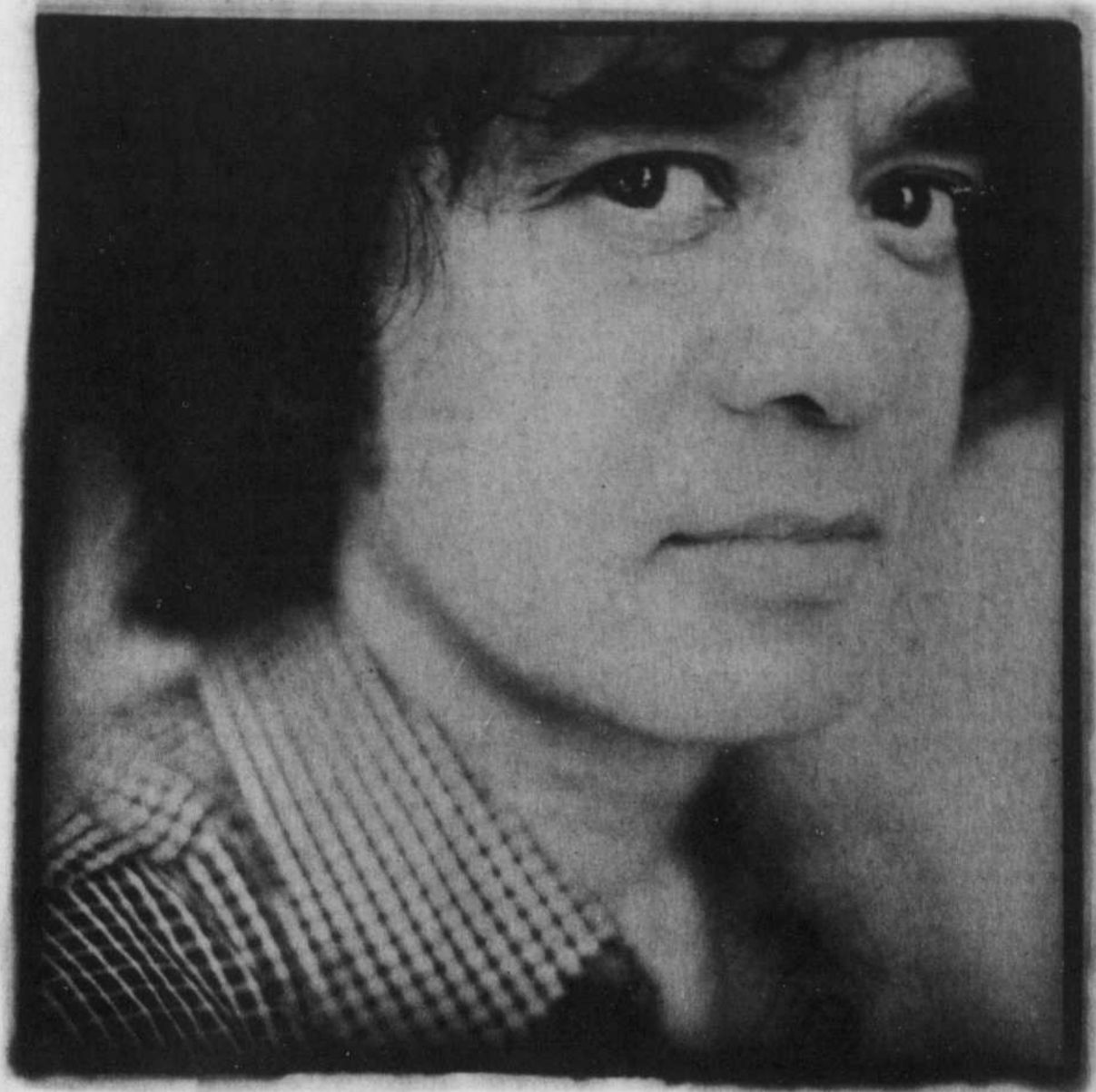


PHOTO TSHI

Zakir Hussain est un habitué du Festival de jazz de Montréal, où il se démarque constamment par son éclectisme. Après avoir envouté la foule en compagnie du guitariste John McLaughlin lors du spectacle *Remember Shakti* l'an dernier, le voici cette année en compagnie de Bill Laswell pour *Tabla Beat Science*, un projet audacieux qui se propose de marier les rythmes classiques indiens aux vibrations modernes de l'électronique.

NOS CHOIX

MOHENJO DAHO

Les annulations secouent le Festival de jazz. Après Angie Stone, en mal de voix, et Herbert, dont l'avion a été retenu au sol, voilà maintenant que la chanteuse cap-verdienne Dudu Araujo déclare aussi forfait. Un trou dans la programmation de la scène Carrefour General Motors a donc du être comblé. C'est au trio de musique du monde Mohenjo Daho qu'il revient de réaliser l'exploit, au pied relativement levé. Ce trio joue les caméléons. On les croirait arabo-andaloux, du Moyen-Orient ou du nord de l'Inde. Il n'en est rien. Ils sont rien de moins qu'américains, de Cincinnati en fait. Ils viendront une heure durant faire vibrer la mémoire d'une mystérieuse cité au Pakistan, dont tous les habitants ont disparu sans laisser de traces, dont ils ont pris le nom. Ils ont joué à quelques reprises au Québec l'an dernier, ils reviennent, toujours avec Jim Feist en tête, un joueur de tablas très inspiré qui a étudié avec des maîtres indiens. Dans le contexte politique actuel, faire cette musique aux États-Unis est une chose passablement intéressante. À 21h, scène Carrefour General Motors.

Bernard Lanarche

LE SUZIE ARIOLI SWING BAND

Elle fait partie des coqueluches du paysage jazz

montréalais. Accompagnée de son inséparable acolyte Jordan Officer, le Suzie Arioli Swing Band revient sur scène au Spectrum dimanche à 18h. La jolie chanteuse à la bouche en cœur revient donc chanter les airs classiques du jazz, façon Billie Holiday et Frank Sinatra, si l'on s'en tient à son dernier disque *Pennies From Heaven*. Fait à noter, le Suzie Arioli Swing Band s'est hissé au deuxième rang des meilleurs vendeurs de disques au Canada, après Diana Krall. Nostalgie et sensualité en vue.

Caroline Montpetit

MARCAURELLE À L'ALIZÉ

François Marcaurelle est pianiste, compositeur et président de l'Off-Festival de jazz. Il est dévoué à la cause des autres. Il est surtout un compositeur toujours intéressant. Ce qu'il y a de bien, de fort bien avec lui, c'est qu'il écrit, écrit, écrit. Il prend donc toujours le parti du risque. Avec Sylvain Provost à la guitare, il a développé une complicité assez unique. Une complicité favorisant une bonne tenue de l'ensemble. En fait, Marcaurelle, parce qu'il est davantage un architecte des sons qu'un constructeur, s'avère un musicien davantage enclin à la finesse et à la subtilité qu'à la puissance. Dimanche à minuit à L'Alizé. L'entrée est gratuite.

Serge Truffaut

EN BREF

Des évangélistes s'en prennent au photographe Spencer Tunick

(AFP) — Une centaine d'évangélistes chiliens ont manifesté hier devant le palais présidentiel à Santiago contre le projet du photographe américain Spencer Tunick de faire poser nues plus de 150 personnes demain dans la capitale chilienne. «Monsieur le président, le Chili n'est pas Sodome et Gomorrhe», indiquaient les pancartes des manifestants, qui ont entonné des cantiques religieux devant le palais de La Moneda. «Tunick est obscène», «Non à l'immoralité», «Le Christ est vivant», «Le Christ reviendra», disaient d'autres pancartes. Le photographe, âgé de 35 ans, doit prendre ses clichés de nu collectif devant le Musée des beaux-arts de Santiago, en dépit de l'actuelle température hivernale qui devrait être de l'ordre de zéro degré Celsius demain. Le projet de Spencer Tunick a été autorisé par le gouvernement malgré les protestations de groupes ecclésiastiques conservateurs. La Cour d'appel de Santiago a refusé jeudi une demande d'annulation de l'événement. Dans une lettre publique, l'archevêque catholique de Puerto Montt (sud), Cristian Caro Cordero, a dénoncé le projet de Tunick. «De nos jours, au nom de la liberté d'expression artistique, on favorise l'individualisme au détriment de la pudeur, on donne un mauvais exemple aux jeunes, on blesse les sentiments de millions de Chiliens et on offense Dieu», estime-t-il. Invité par le Musée d'art contemporain de Santiago après la sélection de certaines de ses œuvres pour être présentées à l'exposition *Europe-Amériques* de la Biennale de São Paulo,

Spencer Tunick a réalisé ces dernières années d'autres photographies de nu collectif similaires dans différentes capitales, dont Montréal.

Kubrick et Napoléon

(AP) — Le réalisateur Stanley Kubrick avait envisagé de réaliser un film sur Napoléon Bonaparte. Un projet qu'il n'a jamais pu mener à son terme et dont les détails seront publiés dans un livre cette année, selon sa famille. Sa femme, Christiane, et son frère, Jan Harlan — le producteur exécutif de Kubrick —, rassemblent ces détails dans un livre intitulé *Le Napoléon de Stanley Kubrick. Son meilleur film jamais réalisé*, a rapporté cette semaine le journal spécialisé *Hollywood Reporter*. «Stanley s'intéressait énormément à Napoléon parce que c'était un homme avec un grand talent et un énorme charisme qui a échoué vers la fin de sa carrière simplement en raison de ses émotions et de sa vanité», a expliqué Jan Harlan. Kubrick, qui est décédé en mars 1999 à l'âge de 70 ans, est resté obsédé par ce projet pendant 30 ans, se constituant une bibliothèque d'environ 18 000 livres sur l'empereur français et étudiant en détail chaque minute de sa vie. Le film de Kubrick aurait retracé la vie de Napoléon, de sa naissance à sa mort, a précisé Harlan. Le réalisateur avait mis au point un scénario et préparé des milliers de photographies sur des lieux éventuels de tournage. Il projetait de réaliser le film après la réalisation de *2001: l'Odyssée de l'espace*, sorti en 1968. Mais le film *Waterloo*, sorti en 1970 avec Rod Steiger dans le rôle de Napoléon, n'obtenant pas le succès escompté dans les salles de cinéma, Kubrick ne pourra pas se procurer le financement nécessaire à la réalisation de son projet.

Le pot-pourri du Off-Festival

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Dan Noseworthy était guitariste. On a employé le passé parce qu'il n'est plus. Il y a 15 jours de cela, on l'a retrouvé pendu. Il va sans dire que le show qu'il devait donner ce soir au Cheval Blanc a été annulé.

Dan Noseworthy est le deuxième musicien montréalais à avoir arrêté le moment du dernier départ. Plus tôt cette année, on a reconnu le corps du tromboniste Michel Ouellet sur les rives du Saint-Laurent. Cette fin évidemment brutale a choqué la communauté montréalaise du jazz. Et celle de Dan l'a dévastée.

Le trompettiste Ivanhoe Jolicœur est révolté; le contrebassiste Normand Guilbeault est sans voix. Les uns ressentent cela comme l'a ressenti Jolicœur; les autres, comme Guilbeault. Aucun membre de la communauté n'est indifférent.

Ils le sont d'autant moins que leur mode de vie se conjugue avec survivance. Être musicien de jazz, ou plutôt choisir de l'être, c'est se mettre dans l'obligation de se battre et de combattre quotidiennement. C'est évidemment épuisant. C'est toujours harassant.

Il y a quelque chose de choquant, voire de profondément vulgaire dans cette histoire. Le fait que de bons musiciens crévent la dalle pendant que des faux-semblants ramassent la timbale, mettons que ça fait désordre.

Certaines sont comédiennes, certaines sont chanteuses. Lors du spectacle d'ouverture baptisé *Les Déesses en extase*, elles étaient habillées de chic. Les musiciens qui les accompagnaient étaient habillés de sobre. Ils étaient tout en noir. On mentionne cela pour mieux souligner l'atmosphère très classe que la dimension visuelle choisie par ces artistes a imprimée sur leur show.

Les unes et les autres ont décliné les pièces suaves de cette catégorie qu'on qualifie boiteusement de standard. Que ce mot si courant dans le langage des comptables soit accolé au jazz relève du mauvais goût. M'enfin...

Toujours est-il qu'on a particulièrement goûté le sens de l'à-propos qui singularise le jeu de Jessica Vigneault. On a apprécié la maîtrise de la ponctuation de Jano Bergeron, la voix au long cours de

Geraldine Hunt. Et les actrices? Ni Sylvie Legault ni Céline Bonnier n'ont déparéillé la chose jazz.

Il a été bon d'entendre le son moelleux de Richard Savoie au ténor, de voir le président du Off-Festival, en l'occurrence François Marcaurelle, assuré à l'ensemble, par piano interposé, une assise suffisamment confortable pour que le tout se déroule comme sur un roulement à billes. Ce fut bon et beau.

Le show du soir de ce jour? Le quartet franco-québécois, la formation Vanasse-Viret. L'un et l'autre se sont connus en France il y a 20 ans de cela, lorsque le vibraphoniste Vanasse y séjournait. C'est à cette époque que celui-ci s'est lié d'amitié avec le contrebassiste Jean-Philippe Viret et le batteur Bruno Tocanne.

Depuis lors, Viret a accompagné Stéphane Grappelli et l'accordeoniste Richard Galliano. Il a cofondé l'étonnant Orchestre de contrebasses avec Didier Levallet. Il a également participé à un album rafraîchissant, parfois touchant, parfois drôle. Un album signé par l'acteur Guy Marchand, l'affreux jojo dans *Une belle fille comme moi*, le flic contrarié dans *Garde à vue*, le Nestor Burma modernisé, etc.

À la batterie, il y aura Bruno Tocanne, musicien inventif entre mille, qui vient de réaliser deux albums propres à séduire ceux qui, dans nos environs, apprécient Louis Sclavis ou Henri Texier. Au saxophone, on retrouvera Richard Savoie. Le sûr, le constant Savoie. Le gentleman du ténor. Évidemment, Vanasse, sans contredit l'un des meilleurs vibraphonistes qui soient, animera le tout en glissant ici et là ses compositions.

Un vent d'inquiétude a soufflé sur le Off-Festival avant-hier. En deux mots et quelques autres, la raison de cet émoi est la suivante: Nellie Monk, la veuve de Monk, le sujet de *Crepuscule With Nellie*, célèbre composition de Thelonious, est morte cette semaine. Et alors? David Aram, invité spécial du spectacle consacré à Kerouac, devant se rendre à l'enterrement de Mme Monk, on a craint un moment qu'il soit obligé de se décommander. Pour faire court, mentionnons que tout est rentré dans l'ordre.

DÉCLARATION DE MONTRÉAL

à l'occasion du

Forum international des associations de réalisateurs (FIAR)

tenu sous l'égide de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)

Nous, réalisateurs et réalisatrices des cinq continents, réunis à Montréal lors du quatrième Forum International des Associations de Réalisateurs (FIAR), du 15 au 18 juin 2002, réitérons les principes suivants :

- La culture d'un peuple est le legs de ce peuple à l'humanité.
- La richesse de l'humanité repose sur la diversité des peuples et de leurs cultures.
- Chaque peuple a le droit de défendre l'espace de travail de ses créateurs et de veiller au rayonnement de sa culture.
- Pour qu'il y ait, sur une échelle planétaire, une circulation et un échange des productions culturelles, il faut que celles-ci puissent naître, exister et se développer dans chaque pays.
- La création, les échanges et la circulation des productions culturelles nationales ne peuvent se réaliser dans un système basé uniquement sur les lois du marché.
- Pour assurer la survie de leurs cultures nationales, les gouvernements doivent pouvoir, en toute liberté, adopter ou renforcer les législations et les investissements dans les domaines de l'éducation, de la production et de la diffusion de la culture.
- Il revient aux gouvernements nationaux de maintenir leur souveraineté sur la culture en refusant catégoriquement de participer à toute négociation internationale où il est proposé de faire de la culture une marchandise.
- À ceux qui, au nom de l'efficacité du marché, veulent réduire nos modes de vie et nos imaginaires à un modèle unique, nous affirmons que la défense de la diversité culturelle dans le domaine de l'audiovisuel s'inscrit dans une lutte plus large que celle de nos seules pratiques.
- Nos organisations participeront aux alliances et coalitions qui revendiquent pour chaque individu et pour chaque peuple le droit de choisir, dans la pluralité d'une culture planétaire diversifiée, son identité et les modes d'expression de sa culture.

LE RÔLE DU RÉALISATEUR

Nous, réalisateurs et réalisatrices des cinq continents, réunis à Montréal lors du quatrième Forum international des associations de réalisateurs (FIAR), du 15 au 18 juin 2002, déclarons :

- Le réalisateur, la réalisatrice, est un artiste et un auteur.
- Le réalisateur transforme sa vision singulière en une œuvre audiovisuelle.
- Le réalisateur dirige toutes les étapes de la création de l'œuvre audiovisuelle. Chaque décision de création lui revient.
- Le réalisateur inspire et intègre à l'œuvre la contribution de tous les collaborateurs dans le processus de création.
- À titre de créateur de l'œuvre audiovisuelle, le réalisateur en détermine la forme finale.

Étaient présents au FIAR quarante délégués de vingt-six pays en provenance des cinq continents.

L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec exprime sa profonde reconnaissance aux institutions et organismes suivants pour leur appui financier : Patrimoine canadien, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Téléfilm Canada, l'Office national du film du Canada, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, le ministère des Relations internationales, la Directors Guild of Canada, le Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal, la Fondation Daniel Langlois et le Haut-commissariat d'Australie au Canada. L'ARRQ remercie également Vittorio, créateur de l'affiche du FIAR.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

CHARME & PRESTIGE

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS



À MELBOURNE CANTONS DE L'EST

Bord rivière sauvage, 25 acres vallonnés, belle maison tout bois. Grand salon, salle à manger et cuisine aire ouverte - Foyer, 5 chambres. A voir.

Nicole Gautier enr. - (819) 826-2348
Courtier immobilier agréé



BAS-ST-LAURENT

Gîte-auberge datant de 1675 à Trois-Pistoles, sur un terrain boisé de 24 arpents carrés, face au fleuve et à ses flamboyants couchers de soleil. Six chambres et deux chalets. Intérieur d'époque avec foyer de masse: 175.000\$ meublé et équipé.

Joanne Gagné - (418) 851-2378
La Capitale Bas-St-Laurent



BEAUMONT

À 15 minutes des ponts. Résidence de prestige située sur le bord du fleuve, maison «soi-disant» passif-F-2000, serre-solarium. Foyer, 5 chambres, 3 s. bains. Maison pour 2 générations. Garage double. Vue panoramique. Prix 270 000 \$. www.visitnet.com/glemay

Gilles Lemay
agent immobilier agréé - (418) 657-6060
Groupe Sutton-Pro



ST-ROCH-DE-RICHELIEU MAISON ANCESTRALE

Entièrement restaurée avec respect des origines à 400 pieds du Rang Brûlé. Trois (3) chambres, foyer en pierres des champs, mezzanine, grand solarium. Deux (2) bâtiments, terrain 53 826 p.c. On en a parlé dans Décor chez-soi et dans Belles d'autrefois du Journal de Montréal. 180 000 \$.

(450) 785-2448 ou (514) 737-1485

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau • (514) 985-3322 • 1 800 363-0305 • janadeau@ledevoir.com

INDOX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
100 • 199 Location
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

100 VISITES LIBRES

PLATEAU Duplex rénové. Dim. 15h à 18h, 4710 Montana (514) 489-6491, (514) 594-5037 www.er.uqam.ca/nobel/k33590

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

BORD DE L'EAU Vaudreuil-sur-le-lac Cottage 2 c.c., foyer, planchers chêne. Piscine chauffée, garage double. 14 000 p.c. de terrain. 10 min de Fairview. Merveilleux couchers de soleil. www.shperebelle.com/fac

BOUCHERVILLE, près golf, cottage 3 c.c., foyer au salon, colonnes sculptées dans sâms, aires ouvertes. Idéal bureau professionnel. Faut visiter! FRANCE CORRIVEAU 514-353-8770, 514-591-2905 RLP Action, etc.

CENTRE-SUD Alexandre-de-Sève 5 logements, façade 40 pi en pierre, cour unique 40 x 70, stat. Rdc 6 1/2 pi, chéna, foyer, rénové. Libre. Rev. poss. 38 000\$. Pas d'agent. 435 000 \$. (450) 263-0811

N-D-G-COM YVAN PELLAND Century 21 Vision Ltee 489-2780

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

OUTREMONT Condo clé en main, 3 chambres, cuisine et salle de bain rénovées, planchers de bois franc. Occupation sept 2002. 189 000 \$. MICHEL LAMARRE 489-2780

PLATEAU NOUVEAU condo-loft 1 c.c. fermée, face parc Laurier, édifice de prestige. 155 000 \$. ANDRÉ LABROSSE 514-597-2121

Sud-ouest de Cité Multimédia Rue Wellington, construction 1999 style loft, 1 ch. en mezzanine, (1100 p.c.), bon fenestras, électros inclus. Occupation imm. 139 000\$ (514) 990-8263 Groupe Lacombe

VIIEUX MONTRÉAL Un nouveau souffle: 489-2780 YVAN PELLAND Century 21 Vision Ltee

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

BORD DE MER Bas-St-Laurent, St-Simon-sur-Mer. Sur domaine privé, chalet de prestige sur terrain de 70,000 pi. ca.: 275,000\$ et seulement 9 autres terrains prêts à construire. Superficiés de 50,000 à 194,000 pi. ca. Prix variant de 40,000\$ à 75,000\$.

JOANNE GAGNÉ (418) 851-2378 La Capitale Bas-St-Laurent

LANAUDIÈRE Pollution minimum. 100 acres, culture 40% forêt 60%. Maison rénovée, 3 c.c., bldts. (450) 866-5957

ST-EUSTACHE - 124 500 \$ Impeccable, 4 chambres. Sortie extérieure au sous-sol. Très ensoleillé. À pied de l'autobus, magasins et services. Près des autoroutes 640 et 13. Occupation rapide possible. GINETTE PLANTE L'ESPÉRANCE (450) 472-7220

VIIEUX-PORT DE QUÉBEC Penthouse époustouflant, murs pierre, foyer, Pr. Place Royale. www.visit3d.com/58010

MARGOT S. FORTIER, crr. imm. (418) 692-3931

121 ESTRIE

STE-CATHERINE-DE-HATLEY Vue Mt Orford et accès lac Magog. Maison const 2000, 4 c.c., bureau, s.s. aménagés, cave à vin etc., terrain 1.5 acres (poss. 4 a. boisés). Tranquillité absolue. Également disponibles: lots de 1.5 à 5 acres boisés. Aussi, érablière de 16 acres.

1-800-511-2484 (proprié)

121 ESTRIE

À ST-ADRIEN, environ 100 acres, érablière, prairies, ruisseaux. Belle canadienne 1983, gar. oblie, hangar, ++. 198 800 \$. H. DUPONT crr. (819) 839-3811

À TINKWICK, 175 acres dont approx 25 bois. Rivière, lac, bâtiments, superbe vue. À voir! Faites une offre. H. DUPONT crr. (819) 839-3811

RESTAURANT

vendu tout équipé (billards et terrain d'un acre). Région touristique des Cantons de l'Est, très achalandé, appartement 4 1/2 à l'arrière. Construction de qualité (1987). Possibilité d'agrandir pour en faire un motel. Grand stationnement.

JOSIANNE CÔTÉ (450) 242-2000 ou cell. (450) 263-6626 RLP Action, etc.

CANTON DE MAGOG - Panorama sur lac et montagne. Résidence 14 pièces, 2 acres (poss. 5 ac.), gar. pisc. - Superbe terrain, 3 acres, très beau boisé, site enchanteur. MICHEL COUSINEAU, (819) 565-7474

MONTRÉALIE. Manoir Lafontaine, 8 c.c., env. 1 ac., cachet, boiserie. La plus belle des ancestrales du village. Dim 14h à 16h, 557 Notre-Dame, St-Hugues. ASTRID HERSH (514) 344-9423

ROXTON FALLS, ferme de loisir, 16 acres, ancienne maison rénovée en partie. 99 000 \$. ASTRID HERSH (514) 344-9423

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD Magnifique maison de campagne, pisc., 1,6 acres, 15 min. de Granby, 1 h Stade Olympique. 175 000\$ (450) 539-2413, (450) 378-9995

135 TERRAINS

SOMMET DES LAURENTIDES Superbes Terrains avec plateaux Vue panoramique - Tranquillité (514) 721-1529 (514) 502-9654

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC. Condo, neuf, bijoux, garage, r.d.c., 1100 \$/m. (514) 781-8940

MÉTRO SHERBROOKE (accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon, Élec, clim, chauffé, frigo, cuisinière, Piscine, sauna, buanderie.

281-1551

PLATEAU 3853 Berri (Roy)

7 1/2 rénové, r.d.c., jardin, bois franc, s-sol, balcon, stat., électros. Libre 1 août. 1 750 \$/m. Réf. Visite mercr. 3. juil. 16h à 20h.

216 ESTRIE

WILBERTON/CRESCENT, 7 1/2, haut de duplex, 2 s.b., 5 électros, garage. 1er juillet. (514) 971-6003

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU

Aire ouverte, 6 1/2 rénové, 3^e ét., foyer, paisible, face parc. Poss. Semi-meublé. Libre août. 1 400 \$/m. (514) 577-9346

C.D.N. 3 1/2, 2e de triplex, pl. bois, juillet, 510\$ chauffé, équipé. 731-4550

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

DUPLEX haut, Snowdon, très grand 6 1/2, face métro, foyer, 2 balcon. 1050\$ chauffé. 816-9446

FACE PARC MOLSON Idéal pour professionnel Superbe grand 7 1/2 au R. de C. + 3 au s.s. Boiserie, vitraux, Cour aménagée. 1 700\$ 216-7211

MÉTRO LAURIER beau 6 1/2, 2^e, cachet, réno. ensol., stat. Entr. lav-séch. Libre 950\$/m. 514-276-0639

N.D.G. adjacent, 5 1/2, r.d.c., boiserie, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès cour, lav-séch au s.s. 900\$/chauffé. 481-3114 (répondeur).

N.D.G. AVE. haut de duplex, grand 6 1/2, ensolleillé, pl. bois 1 350 \$ chauffé. 462-2073

OUTREMONT (rue Bernard), 5 c.c. + bureau, 2 s.b. bois franc, Tr. clair, stat. int & ext. Jul. (514) 272-4294

OUTREMONT ADJ. Luxueux 7 1/2, h.duplex, électros, chauffé, eau ch. gar. 1 650 \$/m. (514) 733-9783

OUTREMONT Beau gr. 5 1/2 à 1 500 p.c. tt. rénové, boiserie, pl. chêne, petit solarium. 1575\$ 514-816-0281

OUTREMONT Luxueux, rénové, env. 2 500 p.c. style condo, chauffé, clim., pr. Théâtre Outr. 2800 \$/m + 419 chauffé. 1350\$/m. 514-824-2827

OUTREMONT Grand 7 1/2, 2e, duplex détaché, rénové, ensolleillé, 3 c.c., lav-séch, planchers chêne et boiserie, près métro et Lajoie. 1 700 \$ chauffé. 1 sept. (450) 625-3509

OUTREMONT. Prox métro, 7 1/2, 2e, chauffé, 5 électros, stationnement. 1 350 \$/m. (514) 241-6609

PLATEAU - 6 1/2 Carré St-Louis, immense, boiserie, 2 500 \$/m. - Clark/St-Joseph, 8 1/2, 2 200 p.c. 2 300 \$/m. (514) 781-8940

PLATEAU Boul. ST-JOSEPH EST - Luxueux 5 1/2, boiserie, vitraux, bois-franc, poêle-frigo, métro. 1 195 \$/m. (chauffé). - Grand 6 1/2 rénové, électros, bois-franc, métro. 1 395 \$/m (chauffé, eau ch.) (514) 521-4498

PRÈS HEC, STE-JUSTINE Grand 3 1/2 chauffé, eau chaude, équipé. Clair. 550\$ 271-4168

SNOWDON. Beau 6 1/2 propre et rénové. Chauffé. Marine (514) 485-8977

VILLE ST-LAURENT Métro Côte-Vertu, prox. train Grand 4 1/2, calme, pl. bois. Près tous services. Stat. Libre 336-1701

161 SOUS-LOCATION

CHARMANT 3 1/2 privé, tt équipé, très propre, bien situé sur le Plateau, près de tout. Endroit tranquille. 1 000\$/mois. 490-0903 (mess)

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CONDOS À LOUER De 2 500 p.c. à 4 200 p.c. Très luxueux, avec air climatisé, piscine, sauna, gymnas. (514) 256-5000 ou (514) 572-1285

C.D.N. (Pr. U de M - hôpitaux) Vue spectaculaire, 66, 2 balcon, 2 ch. c., salon, s/diner, 2 s/bain, foyer, 5 électros-mén. Garage disponible. 1 200\$/mois. (514) 678-1078 p. 3

V. ST-LAURENT. Condo 3 1/2, 1 250 p.c., électros. 950\$/m. (514) 781-8940

VIEUX-MTL. (St-Antoine/St-André) Condo neuf, 1 000 p.c., terrasse, vue exceptionnelle, 1 500\$/mois, 1er juillet. (514) 995-6604

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

Dollard-Des-Ormeaux 7 1/2, 4 c.c., 3 s. deb., près des services, 2 foyers, chauff. élec. Garage. 336-1701

LÉVIS (5 min. des ponts), joli cotage de rive, 2 c.c., vue et accès au Fleuve. À la sem. 418-838-9582

167 MEUBLÉS

ANJOU, superbe 4 1/2 tout meublé avec goût. 6 mois dès 18 juillet. Loc. CALME. Réf. 8655 366-0057

LOFT CORTICELLI sur canal Lachine. 1 000 p.c., 1 stat. int. 1 750 \$/m. (819) 377-2775

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS *** XVe, superbe appart., 3^e, meublé ancien, t. équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem. mois. (450) 868-0282

À PARIS à partir de 500\$/sem Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 845-4425

Montparnasse Gr. 4 1/2 moderne, Tr. clair, meublé, t. confort, balcon, ascenseur. Pour 2 à 4 personnes, 6 juillet au 3 août, 1 000\$/sem. ou 2 500\$/mois (514) 598-1556

NICE, vue mer panoramique, 2 chambres sur verdure, terrasses, quartier élégant et calme, ambiance italo-provençale. Tél/fax: 011-33-6-07-51-15-77 bellesplaisances@hotmail.com

PARIS Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au coeur de Paris. Paisible, ensolleillé, 2-3 pers. (514) 486-0258

PARIS - Marais, tllie arr., chaleureux 2 pièces calme. Complètement équipé. Minimum 2 sem/mois. (613) 728-9603

PARIS IXe, 3e étage, calme, clair, meublé, équipé, 2 ch. TV, téléphone. 100 EUR/; 011 33 6 12 28 09 19 arianabelle@hotmail.com

PARIS XVe Villa bord de mer (Carro). 6 personnes, jardin, piscine à l'eau de mer. Libre juillet, septembre et octobre. 2 000 \$/sem. (514) 933-6318, (514) 856-1716

SUD DE LA FRANCE - Corbières (pays Cathare) maison de village avec terrasse. (occ. 4-5 pers. max.) 22km de la mer. Occupation: 2 dernières août septembre et octobre. (514) 937-8877 (514) 270-6317

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE, domaine privé, maison & chalet tt. confort. /sem. (450) 647-4611 www.chaletestrie.com

SAINTE-LUCE, belles...vue sur fleuve, campagne, centenaire 3 c.c. Tout confort. Tout inclus. 14-27 juillet et 14 août-7 000\$/sem. (418) 796-4375

176 CHALETS À LOUER

CHARLEVOIX, résidence victorienne haut de gamme. Site superbe. 2 magnifiques unités, foyer, électros. Sem/mois. (514) 843-0198 www3.sympatico.ca/eboilelements

ESTRIE - SUR FERME BIO Chalet 2 au 21 juillet et du 18 au 31 août. (819) 675-5156

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE tt compris, disponibilité juillet et août. (418) 862-6204

WWW.METIS-SUR-MER.CJB.NET Une maison 4 saisons et un chalet. Lierre, canot, foyer. 418.938.3993

177 GÎTES, SÉJOURS ET COUETTES / CAFÉ

PLATEAU. Chambre 1-2 pers., courts séjours, cuisine. 320\$/sem. 526-1916, 842-3323, bryper@telusnet.ca

185 CHAMBRES

5 CHAMBRES MEUBLÉES de qualité supérieures. Au mois. Près UQAM. www.er.uqam.ca/nobel/14310/StAndreDesArts

192 ON DEMANDE À LOUER

2 FEMMES PROFESSIONNELLES DE LA SANTÉ cherchant chalet tout confort dans un environnement très paisible pour la dernière semaine d'août (24 au 31). Avons 2 chiens (Colley) très bien élevés. (514) 342-5518

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

PAPINEAU - DES CARRIÈRES LOFT commercial, fini deluxe, approx. 2 000 p.c., 28, chauffé, éclairé. Libre imm. (514) 592-3905

301 ŒUVRES D'ART

Achal Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, lacuro, etc. 416-648-9292

ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450) 466-8520

307 LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION acheteurs à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075) achète à domicile: ans, BD, photo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

350 ANIMAUX

BOUVIERS BERNOIS Chiots enrag. tatoués, vaccinés, garantis, parents certifiés. Élevage familial sérieux. (819) 382-2212

390 DIVERS

Abandon de projet. Solarium neuf entreposé, verre trempé, 14 pi. x 10 pi. Re-vente à 7 500\$ ou meilleure offre. (514) 761-2518

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

Firme d'architectes comptant plus de 40 ans d'expérience, située au centre-ville de Montréal, recherche une

SECRETARIE DE DIRECTION / ADJOINTE-ADMINISTRATIVE

possédant une parfaite connaissance des langues françaises et anglaises (écrite et orale), maîtrisant les logiciels word, excel et quark express; ses principales fonctions seront la préparation de documents promotionnels, gestion de l'agenda des associés, correspondance et diverses autres tâches connexes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'un court texte démontrant que vous êtes la personne pouvant combler ce poste à l'adresse suivante: emploi@hyad.com

410 BUREAUX

COMPTABLE D'EXPERIENCE POUR PRODUCTIONS TELÉ Emploi temps plein. Logiciels Jovaco, Excel, Pages, travail général de comptabilité. 35 à 45 000\$ (514) 495-9067 (514) 272-7153 Envoyez cv à: lorico@icetop.com

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-8252, poste 305

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

FORMATION ET DÉPANAGE MACINTOSH: Éterné Mathieu 514-304-4102. emathieu@mac.com

530 COURS

COURS D'ANGLAIS Groupe ou privé. Tous âges. Prof d'exp. diplômée. 483-0666 Hilda

542 MASSOTHÉRAPIE

V.M.R. 3 ave Cornwall Européen, asiatique, sauna, médical, sport, santé, relaxation. (514) 738-7917

546 CARIOMANCIE, ASTROLOGIE

Prof. BANGALI, voyant médium résoud tout vos problèmes: amour, chance, désenroulement. Retour de la pers. aimée en 3 jrs. 935-7906

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 263-4374

TRANSPORTS G.T. INC. 10 d'exp. Soyez prêts et économisez. Info: Georges (514) 570-7522 (514) 340-3540 Ext. 305

599 MESSAGES

LE DROIT D'AJESSE DU QUÉBEC www.parti-innovateur.qc.ca

RECHERCHONS

Hommes, Femmes 65-75 ans pour participer à une étude (2 hrs) "Se repérer et s'orienter dans un environnement nouveau." Déménagement de 305 (514) 340-3540 Ext. 305

SOYEZ GÉNÉREUX.

LA FONDATION DE L

LE DEVOIR

LES SPORTS

MONDIAL 2002

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	48	30	615	—
Montréal	41	36	532	6 1/2
Floride	40	38	513	8
New York	39	38	506	8 1/2
Philadelphie	34	42	447	13
Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
St. Louis	41	34	547	—
Cincinnati	41	36	532	1
Houston	34	43	442	8
Pittsburgh	34	43	442	8
Chicago	32	44	421	9 1/2
Milwaukee	28	50	359	14 1/2
Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	49	29	628	—
Arizona	46	31	597	2 1/2
San Francisco	44	33	571	4 1/2
Colorado	38	41	481	11 1/2
San Diego	33	46	418	16 1/2

Hier

Chicago Cubs à Chicago White Sox, 13h1.
 Arizona à Cleveland, 13h15.
 Atlanta à Boston, 13h15.
Montréal à Toronto, 16h05.
 N.Y. Mets à N.Y. Yankees, 13h15.
 Philadelphie à Baltimore, 13h15.
 Pittsburgh à Detroit, 13h15.
 Floride à Tampa Bay, 13h15.
 Houston au Texas, 13h15.
 Milwaukee au Minnesota, 13h15.
 San Diego à Kansas City, 13h15.
 Cincinnati à St. Louis, 13h15.
 Colorado à Seattle, 13h15.
 Los Angeles à Anaheim, 13h15.
 San Francisco à Oakland, 13h15.

Aujourd'hui

Atlanta à Boston, 13h1.
 Chicago Cubs à Chicago White Sox, 13h1.
 N.Y. Mets à N.Y. Yankees, 13h15.
Montréal à Toronto, 16h05.
 San Francisco à Oakland, 16h05.
 Floride à Tampa Bay, 16h15.
 Arizona à Cleveland, 16h15.
 Milwaukee au Minnesota, 16h15.
 Philadelphie à Baltimore, 16h15.
 Pittsburgh à Detroit, 16h15.
 San Diego à Kansas City, 16h15.
 Houston au Texas, 20h05.
 Cincinnati à St. Louis, 20h10.
 Colorado à Seattle, 21h05.
 Los Angeles à Anaheim, 22h05.

Dimanche

Arizona à Cleveland, 13h05.
 Atlanta à Boston, 13h05.
Montréal à Toronto, 13h05.
 Floride à Tampa Bay, 13h15.
 Philadelphie à Baltimore, 13h35.
 Chicago Cubs à Chicago White Sox, 14h05.
 Milwaukee au Minnesota, 14h05.
 Pittsburgh à Detroit, 14h05.
 San Diego à Kansas City, 14h05.
 Cincinnati à St. Louis, 14h10.
 San Francisco à Oakland, 16h05.
 Colorado à Seattle, 16h35.
 Houston au Texas, 20h05.
 Los Angeles à Anaheim, 20h05.
 N.Y. Mets à N.Y. Yankees, 20h05.

Lundi

Chicago Cubs en Floride, 19h05.
 Milwaukee à Pittsburgh, 19h05.
 N.Y. Mets à Philadelphie, 19h05.
 Houston à Cincinnati, 19h10.
Montréal à Atlanta, 19h35.
 San Diego à St. Louis, 20h10.
 San Francisco au Colorado, 21h05.
 Los Angeles en Arizona, 22h05.

Mardi

Chicago Cubs en Floride, 19h0.
 Milwaukee à Pittsburgh, 19h05.
 N.Y. Mets à Philadelphie, 19h05.
 Houston à Cincinnati, 19h10.
Montréal à Atlanta, 19h35.
 San Diego à St. Louis, 20h10.
 San Francisco au Colorado, 21h05.
 Los Angeles en Arizona, 22h05.

LIGUE AMÉRICAINE

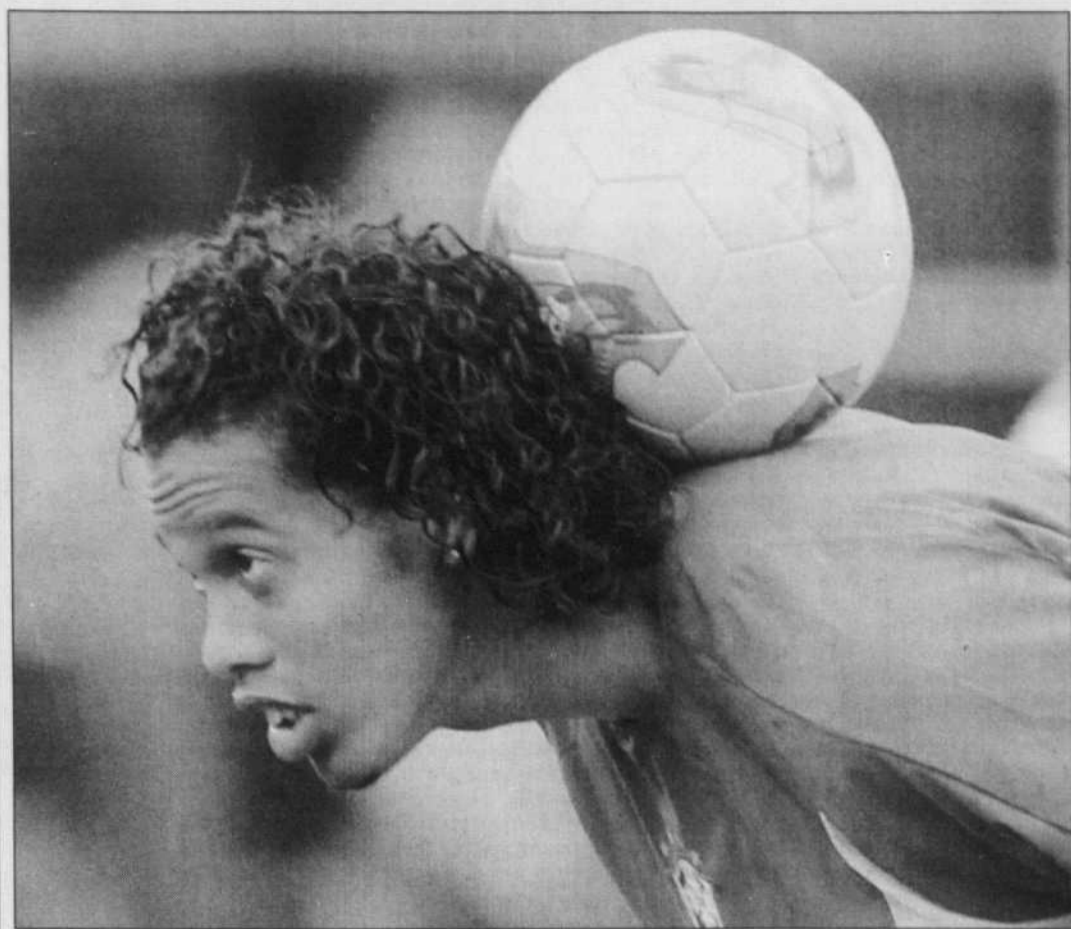
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Boston	46	28	622	—
New York	48	30	615	—
Baltimore	37	39	487	10
Toronto	31	44	413	15 1/2
Tampa Bay	26	50	342	21
Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	44	35	557	—
Chicago	38	41	481	6
Cleveland	36	41	468	7
Kansas City	29	46	387	13
Detroit	26	50	342	16 1/2
Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Seattle	49	29	628	—
Anaheim	45	32	584	3 1/2
Oakland	44	34	564	5
Texas	35	43	449	14

LIGUE NATIONALE

LES MENEURS

	MJ	AB	P	CS	Moy.
Bonds SF	72	197	61	69	.350
Helton CO	79	284	55	97	.342
Vidro MO	76	304	54	103	.339
Castillo FL	72	297	45	99	.333
LWalker CO	68	241	52	80	.332
VGuerrero Mon	67	294	46	81	.330
Spivey Ar	62	229	50	75	.328
CJones Atl	78	285	48	93	.326
Lowell FL	78	300	44	97	.323
Lo Duca LA	70	266	34	81	.316
Edmonds STL	60	193	37	61	.316

Points — S.Sosa, Chicago, 61; Bonds, San Francisco, 61; ShGreen, Los Angeles, 60; Pujols, St. Louis, 56; Helton, Colorado, 55; **Vidro, Montréal, 54**; LWalker, Colorado, 52. **Points produits** — Berkman, Houston, 64; ShGreen, Los Angeles, 62; Helton, Colorado, 60; Sexson, Milwaukee, 57; LWalker, Colorado, 57; LGonzalez, Arizona, 56; Burrell, Philadelphie, 55; **Vidro, Montréal, 55**. **Coups sûrs** — Vidro, Montréal, 103; LCastillo, Floride, 99; Lowell, Floride, 97; Helton, Colorado, 97; **VGuerrero, Montréal, 97**; CJones, Atlanta, 93; Furcal, Atlanta, 90; JKent, San Francisco, 90. **Doubles** — Lowell, Floride, 31; ABreu, Philadelphie, 25; **Vidro, Montréal, 24**; Helton, Colorado, 22; **OCabrera, Montréal, 21**; Pujols, St. Louis, 20; Rollins, Philadelphie, 20; Ward, Houston, 20; DeLee, Floride, 20. **Triples** — Rollins, Philadelphie, 6; Spivey, Arizona, 6; Uribe, Colorado, 5; Furcal, Atlanta, 5; DeLee, Floride, 5; McCracken, Arizona, 5; Sept à égalité à 4. **Circuits** — S.Sosa, Chicago, 27; ShGreen, Los Angeles, 25; Bonds, San Francisco, 25; Berkman, Houston, 23; AJones, Atlanta, 19; Burrell, Philadelphie, 18; Sexson, Milwaukee, 18; BGiles, Pittsburgh, 18. **Bats volés** — LCastillo, Floride, 26; Pierre, Colorado, 24; ASanchez, Milwaukee, 19; DRoberts, Los Angeles, 18; PWilson, Floride, 18; Owens, Floride, 18; **VGuerrero, Montréal, 16**. **Lanceurs (sept décisions)** — RJohnson, Arizona, 12-2, 857, 2.38; Schilling, Arizona, 12-3, 800, 3.31; Glavine, Atlanta, 11-3, 786, 1.75; Ishii, Los Angeles, 11-3, 786, 3.36; Maddux, Atlanta, 7-2, 778, 3.20; OPerez, Los Angeles, 9-3, 750, 2.33; Stechschulte, St. Louis, 6-2, 750, 4.55; CHammond, Atlanta, 6-2, 750, 1.59. **Retraits** — Schilling, Arizona, 170; RJohnson, Arizona, 155; Burnett, Floride, 109; Morris, St. Louis, 100; Oswalt, Houston, 96; Clement, Chicago, 95; Duckworth, Philadelphie, 92.



L'un des membres du «triple R» brésilien, Ronaldinho, hier à l'entraînement.

PAULO WHITTAKER REUTERS

Une finale Allemagne-Brésil

L'attaque dévastatrice du «triple R» face à une muraille nommée Kahn.

ASSOCIATED PRESS

Yokohama — Choc de titans, Everest du football, rendez-vous au sommet. Les épithètes et adjectifs ne manquent pas pour qualifier la finale de la XVII^e Coupe du monde de football, qui opposera l'Allemagne au Brésil demain à Yokohama. Les deux puissances du ballon rond ne s'étaient jamais rencontrées en 72 ans de Mondial. Ça valait la peine d'attendre!

Il y en a pour tout le monde dans ce qui apparaît comme une opposition de forces et de styles: la meilleure attaque du tournoi contre la meilleure défense, Ronaldo contre Oliver Kahn, l'art contre la discipline, la chaleur latine contre la froideur européenne, etc.

L'Allemagne est «une équipe portée par sa tradition. Elle est froide, calculatrice. On la respecte car elle a été trois fois championne du monde», résume le sélectionneur brésilien Luiz Felipe Scolari. «Je crois que ce sera un grand match.» Pourtant, peu imaginaient ce choc inédit il y a un mois encore. À l'époque, la Mannschaft arrivait en Asie après une défaite humiliante face aux Anglais à Munich (1-5) et un barrage remporté de peu contre l'Ukraine. Côté brésilien, la qualification en zone Amsud a été un véritable calvaire. Scolari se souvient qu'il avait rencontré son homologue allemand Rudi Voller en décembre à Séoul pour le tirage au sort du Mondial. «Nous avions tous les deux la corde au cou. Nous avons parlé et nous nous sommes dit: "Qui sait? Peut-être qu'après tout ce qu'on a souffert, on se retrouvera en finale." Quand on se reverra dimanche [demain], on se donnera l'accolade et on se souviendra de ce moment.»

Mais si les parcours ont été tortueux, les fondamentaux sont là pour ces deux équipes qui ont marqué de leur empreinte plus d'un demi-siècle de football. Qu'on en juge: l'une ou l'autre a au moins atteint la finale de 12 des 13 dernières éditions, la seule exception étant la victoire de l'Argentine sur les Pays-Bas en 1978. La Seleção l'a emportée en 1958, 1962, 1970 et 1994 alors que les Allemands ont triomphé en 1954, 1974 et 1990.

Grâce à son «triple R» (Ronaldo, Rivaldo et Ronaldinho, tous en lice pour le Ballon d'or du tournoi), le Brésil sait qu'il peut compter sur une attaque de feu, la meilleure du tournoi avec 16 buts, dont 13 à l'actif du trio.

Ronaldo a rassuré tout le monde après deux années gâchées en raison d'un genou droit défaillant. Le double joueur de l'année FIFA est en tête du clas-

sement des compteurs du tournoi avec six réalisations, dont un point décisif contre la Turquie en demi-finale. «Nous allons les affronter en les respectant», dit le «Fenomeno» à propos des Allemands.

Son compère Rivaldo n'est pas en reste avec cinq buts, soit autant que l'Allemand Miroslav Klose, alors que Ronaldinho, étincelant contre l'Angleterre, revient en finale après un match de suspension. Et le trio sait qu'il peut compter sur l'apport offensif des «pistons» latéraux Cafu et Roberto Carlos.

Une muraille nommée Kahn

Même la défense, le traditionnel point faible des Auriverde, s'est montrée ferme à partir des huitièmes de finale. Elle a ainsi chloroformé les Anglais, alors que le Brésil jouait à dix, tandis que le discret gardien Marcos s'est montré décisif plusieurs fois.

«Depuis le début de la Coupe, on nous critique», se souvient Lucio, le défenseur brésilien du Bayer Leverkusen. Maintenant, «c'est peut-être bien de recevoir des compliments, mais notre seul objectif, c'est d'être champions du monde.»

Pour cela, il faudra percer la muraille Kahn, qui n'a laissé passer qu'un seul but en six matchs. «Oliver Kahn est à n'en pas douter le meilleur gardien de la Coupe du monde et constituera le principal obstacle pour le Brésil», admet Rivaldo.

Le gardien du Bayern de Munich se montre serein face à la menace du «triple R». «Ils sont vraiment exceptionnels. Mais pour moi, ils ne sortent pas de l'ordinaire. Ils doivent encore montrer qu'ils peuvent me battre», claironne le capitaine allemand.

En réalité, c'est surtout l'attaque teutonne qui est dans le doute.

Après un festival 8-0 face à l'Arabie Saoudite, elle s'est quelque peu étiolée après le premier tour, à l'image de Klose, dont le compteur n'a plus bougé après cinq buts. Elle a remporté ses trois derniers matchs 1-0, dont les deux derniers grâce à un but salvateur de son milieu et meneur Michael Ballack. Las, ce dernier est suspendu pour la finale après deux cartons jaunes.

Rudi Voller pense que la clé du match ne réside pas là mais dans la capacité de ses joueurs à bloquer les fulgurantes contre-attaques brésiennes. «Il faudra jouer avec beaucoup d'ordre et de discipline», dit-il.

En face, le Brésil espère sortir la DCA pour perturber le jeu aérien allemand, puis laisser Ronaldo et compagnie tourmenter la défense adverse avec leur créativité. «Je veux que le Brésil fasse preuve d'autant de détermination que l'Allemagne. C'est ensuite que les joueurs pourront faire la différence.»

Brésiliens, Allemands et Turcs brillent parmi les étoiles

PRESSE CANADIENNE

Yokohama — Les trois «R» du Brésil, soit Ronaldo, Ronaldinho et Rivaldo, ainsi que Roberto Carlos ont été sélectionnés au sein de l'équipe d'étoiles de la Coupe du monde, en plus de trois Allemands et trois Turcs.

Le gardien allemand Oliver Kahn, fort dominant jusqu'ici au cours du tournoi, s'y retrouve en compagnie du milieu de terrain Michael Ballack et de l'avant-centre Miroslav Klose, qui a cinq buts et est l'un des candidats au Soulier d'or. Ronaldo est le meilleur buteur avec six réussites.

Rustu Recber, de la Turquie, a été choisi à titre de deuxième gardien. Le défenseur Alpay Ozalan et l'at-

taquant Hasan Sas complètent le trio turc. La Corée du Sud, le premier pays asiatique à se rendre en demi-finale, a vu le défenseur Hong Myung-bo et le milieu de terrain Yoo Sang-chul être choisis au sein de l'équipe.

Les autres joueurs sélectionnés sont les défenseurs Sol Campbell (Angleterre) et Fernando Hierro (Espagne), le milieu américain Claudio Reyna et l'attaquant sénégalais El Hadji Diouf.

La sélection des joueurs a été faite par un groupe de dix experts mandaté par la FIFA et dirigé par l'ex-entraîneur de la Tchécoslovaquie Jozef Venglos. Au sein du groupe, on retrouve aussi l'Allemand Holger Osieck, entraîneur de la sélection canadienne.

Tournoi de tennis de Wimbledon

Kafelnikov tombe à son tour

Des dix têtes de série, seulement deux sont encore en lice

ASSOCIATED PRESS

Wimbledon — Le Russe Evgueni Kafelnikov, la dernière grande tête de série du bas du tableau masculin de Wimbledon, a rejoint hier la charrette des victimes en se faisant sèchement éliminer au troisième tour par le Belge Xavier Malisse.

Ce dernier, qui ne comptait jusqu'ici qu'une seule victoire sur le gazon londonien, a balayé la cinquième tête de série en trois sets secs, 7-6 (4), 7-5, 6-1, sur le court central. Victime du natif de Courtrai, le Russe a mordu la poussière à l'instar de son compatriote Marat Safin, deuxième tête de série, ainsi que des Américains Andre Agassi, troisième tête de série, et Pete Sampras, sixième tête de série et septuple vainqueur du tournoi.

Il est vrai que Kafelnikov n'a jamais été parfaitement à l'aise sur l'herbe de Wimbledon, lui qui n'a atteint qu'une fois les quarts de finale, en 1995. Du haut de ses 21 ans, Malisse, la 27^e tête de série, a bien su gérer le tournant de ce match lorsque, servant pour mener 6-5 dans le deuxième set, Kafelnikov a gâché ses chances. Le troisième set était une formalité pour Malisse, qui l'emporta en 23 minutes.

Encore en lice

Il ne reste désormais, parmi les dix premières têtes de série, que l'Australien Lleyton Hewitt, le favori, et le Britannique Tim Henman, quatrième, tous deux en haut de tableau et sans doute appelés à se retrouver en demi-finale.

Mais ce choc sera précédé en huitièmes de finale par un fameux duel de cognards opposant le Néerlandais Richard Krajicek à l'Australien Mark Philippoussis. Ces deux gros serveurs qui relèvent de blessures se sont en effet qualifiés sans trop de problèmes hier.

Après avoir subi trois opérations du genou en 14 mois, le Wallyby est en pleine forme. Son service surpuissant a été chronométré en moyenne à 196 km/h face à l'Allemand Nicolas Kiefer, l'un de ses 33 aces ayant même atteint les 212 km/h. Au final, il a dominé Kiefer 3-6, 6-3, 6-4, 6-2.

Vainqueur à Wimbledon en 1996, Krajicek a été écarté des courts en raison d'une opération au coude en novembre 2000. Le

giant batave de 1,96 m n'a pas trop peiné face au Thaïlandais Paradorn Srichaphan, qu'il a battu 7-6 (5), 6-4, 6-2. Devenu le chou-chou du public depuis qu'il a éliminé Agassi au deuxième tour, Paradorn a adressé un salut bouddhiste, mains jointes, à la foule avant de sortir sous une ovation.

Williams, difficilement

Chez les dames, les surprises ne sont pas vraiment de règle, les Américaines Serena Williams et Jennifer Capriati, respectivement deuxième et troisième têtes de série, s'étant qualifiées pour les huitièmes de finale.

Guère inspirée, la cadette des sœurs Williams a toutefois peiné 7-6 (5), 7-6 (2) face à la Belge Els Callens alors que Capriati a facilement disposé de la Tchèque Daja Bedanova, 6-4, 6-2.

La Française Amélie Mauresmo est une autre tête de série qui n'a pas trop tremblé. La neuvième tête de série a facilement éliminé la Russe Anastasia Myskina 6-4, 6-2.

Parmi les autres joueuses qui ont également pu se hisser en huitièmes de finale, il y a l'Américaine Chanda Rubin, qui a disposé de la Russe Tatiana Panova 6-4, 6-1 en 56 minutes, la Yougoslave et septième tête de série Jelena Dokic, qui a battu la Française Nathalie Dechy 7-5, 6-2 en ouverture sur le court central, et la Slovaque Daniela Hantuchova, onzième tête de série, qui l'a facilement emporté 6-4, 6-4 contre la Slovène Maja Matevzic.



IAN HODGSON REUTERS

Le Russe Yevgeny Kafelnikov a souffert, hier, dans le match qu'il a perdu face au Belge Xavier Malisse.

Nouveau lanceur chez les Expos

Colon se retrouve en terrain familier

MICHEL LAJEUNESSE

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Bartolo Colon, qui a été le seul lanceur capable de battre les Expos lors de leur dernier séjour à domicile, samedi dernier, ne se retrouvera pas en terrain étranger quand il se joindra à ses nouveaux coéquipiers.

Le Dominicain de 29 ans se dit même excité à la pensée de jouer aux côtés de Vladimir Guerrero, Jose Vidro et Wil Cordero, qui a déjà été son coéquipier. «Le fait de me retrouver en tout premier lieu avec un directeur général qui est hispanophone me met déjà à l'aise», a dit Colon à propos d'Omar Minaya. «Pour le reste, je dois dire que ce sera excitant pour moi d'évoluer aux côtés de Vladimir. Je le connais depuis très longtemps. Pour ce qui est de Cordero, il est un vieil ami. C'est un homme bien qui m'a toujours conseillé judicieusement. Je suis heureux de me retrouver avec les Expos, surtout parce que je sais que nous avons une chance de gagner.»

Jeudi à Cleveland, juste avant que l'échange ne soit complété, Colon a subi un examen d'imagerie par résonance magnétique parce qu'il souffrait du côté droit. Mais l'examen n'a rien révélé. «Je me sens très bien. Je suis prêt à lancer dès maintenant», a-t-il dit.

Mais ce n'est que mardi, contre les Braves à Atlanta, que Colon devrait avoir son premier départ avec les Expos. D'ailleurs, ce sont sans doute les Braves, qui devancent les Expos au sommet de la section Est, qui seront les plus touchés par cette transaction. «On s'en va à Atlanta, ils ont les Glavine, Maddux,

Milwood, a fait remarquer le gérant Frank Robinson. Maintenant, nous pouvons réaliser. Nous avons les lanceurs pour riposter.»

Avec Colon, Javier Vazquez, Tony Armas et Tomo Ohka, les Expos ont en effet un personnel de lanceurs qui n'a rien à envier à qui que ce soit. «Nous avons trois ou quatre gars qui peuvent nous donner sept ou même huit manches tous les jours», a encore dit Robinson.

Le gérant était évidemment enchanté de pouvoir compter un gars comme Bartolo Colon dans son équipe. «Il a autant d'étoffe que n'importe qui dans le baseball majeur, a dit Robinson. Il présente les statistiques d'un lanceur numéro un. Et c'est le genre de gars qui vous donne tout ce qu'il a pendant neuf manches. Il lance à 94-95 milles à l'heure et il peut lancer à 96 et 97 milles à l'heure en fin de match. On dirait qu'il est toujours capable d'en trouver un peu plus dans le fond du réservoir. J'espère que tout cela pourra se traduire en victoires pour nous.»

Fier de son coup

Quant au directeur général Omar Minaya, il était visiblement fier de son coup. Mais il a laissé entendre qu'il pourrait même procéder à d'autres transactions dans un avenir rapproché. «Je suis excité à la pensée que nous ayons pu obtenir un gars de la trempe de Colon, a dit Minaya. Nous voulons participer à ce début de course au championnat. J'espère qu'on pourra se rappeler de ce jour comme d'un grand jour dans l'histoire des Expos. Je pense que nous sommes beaucoup plus forts maintenant que nous l'étions hier.»

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Tsahal détruit le siège de l'Autorité à Hébron

Jérusalem (AFP) — L'armée israélienne a détruit hier soir la majeure partie de la Moukataka, le siège de l'Autorité palestinienne à Hébron, à l'aide d'explosifs, a annoncé la radio militaire israélienne en précisant que des Palestiniens pourraient avoir trouvé la mort dans le bâtiment.

Des bulldozers blindés déblaient les débris pour permettre aux soldats israéliens de pénétrer dans ce qui reste de la Moukataka, a poursuivi la radio, indiquant en outre que l'armée avait l'intention de détruire le reste du bâtiment dans les heures suivantes.

Un porte-parole de l'armée israélienne a confirmé hier soir la destruction à l'explosif d'une partie de la Moukataka.

«Après avoir appelé en vain les terroristes recherchés qui se trouvaient dans le bâtiment à se rendre, une unité du génie a fait exploser une partie de la Moukataka», a indiqué le porte-parole de l'armée dans un communiqué.

Le porte-parole n'a pas précisé ce qui serait arrivé aux Palestiniens qui se trouvaient à l'intérieur du bâtiment visé par l'explosion.

LACOLLE

SUIITE DE LA PAGE 1

Compte tenu de l'achalandage, la cadence a été accélérée et on réussit à traiter entre 40 et 50 dossiers par jour, mais le processus requiert une bonne dose de patience pour ces nouveaux arrivants.

«Depuis le 1^{er} juin, nous avons accueilli 1200 revendicateurs du statut de réfugié alors que nous en avions reçu 350 pour la même période l'an dernier. Le nombre total s'élevait à 5000 pour toute l'année 2001», indique Robert Gervais, de Citoyenneté et Immigration Canada.

La majorité d'entre eux, 60 % estiment-ils, sont originaires du Pakistan. Ils ont pris l'autobus de New York pour se rendre à Plattsburgh. De là, valise en main, ils se sont rendus à Saint-Bernard-de-Lacolle en taxi.

C'est que l'annonce de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur l'immigration colportée à l'étranger a alimenté les pires craintes chez ceux qui comptaient trouver refuge au Canada. «Ils ont appris de diverses sources, certains par le biais d'Internet, d'autres de connaissances qui sont déjà au pays, indique M. Gervais. Mais la majorité d'entre eux ignorent tout du contenu de la nouvelle loi.»

En fait, les nouvelles dispositions de la loi les affectent peu ou pas du tout, ajoute-t-il, mais elles sont plus restrictives pour ceux qui représentent une menace pour la sécurité du pays. La principale modification susceptible de les toucher se résume à l'impossibilité de revendiquer une deuxième fois le statut de réfugié après un premier refus. «Et au cours des trois derniers jours, nous n'avons eu qu'un seul cas de ce genre», indique M. Gervais.

Hier, ils étaient 140 à attendre qu'on décide de leur sort, certains depuis quatre jours. Compte tenu de l'affluence des dernières semaines, bon nombre d'entre eux s'entassaient dans la salle d'attente alors que d'autres avaient été logés dans une roulotte adjacente ou hébergés dans un centre communautaire local.

La lassitude se lisait sur tous les visages. Les conditions sont difficiles, se plaignent plusieurs d'entre eux, car à l'inquiétude qui les tenaille s'ajoute l'inconfort des lieux. De plus, ils ne disposent pas de douche pour se laver et la cohabitation forcée les prive de toute intimité.

Malgré leur mine sombre, ils entretiennent tous l'espoir d'améliorer leur sort, comme cet homme dans la trentaine qui a fui le Pakistan, où les musulmans chiïtes, minoritaires dans leur pays, sont persécutés. Muni d'une petite valise, il s'est présenté de bon matin hier au poste de Lacolle, mais il ignore combien de temps il devra patienter à la frontière.

Plus loin, Minhas Sharif, un homme de 58 ans originaire du Cachemire, raconte qu'il a quitté son emploi dans une compagnie d'assurances pakistanaise pour tenter sa chance au Canada. Malgré quatre longs jours d'attente à Lacolle, il affiche le sourire d'un homme convaincu d'avoir trouvé la terre promise. Sa famille viendra le rejoindre «si le gouvernement le permet», ajoute-t-il plein d'espoir.

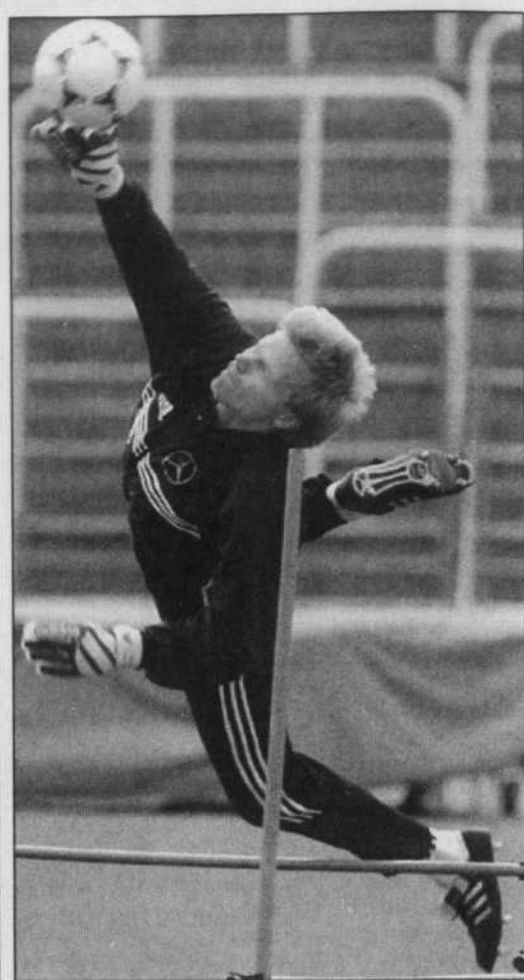
«Le Canada est reconnu pour son ouverture envers les réfugiés et on y traite les gens comme des êtres humains», résume-t-il. La générosité du Canada à l'égard des immigrants a d'ailleurs eu des échos partout dans le monde si l'on se fie aux témoignages de ses compagnons d'infortune.

Quand Immigration Canada juge satisfaisantes les preuves d'identité fournies par les candidats au statut de réfugié, ceux-ci sont conduits par autobus au YMCA de la rue Stanley à Montréal avant d'être pris en charge par le ministère québécois de l'Immigration. Ils bénéficieront alors d'assistance pour trouver un logement et un emploi, et ceux qui en ont besoin pourront être admissibles à l'aide sociale.

Entouré de compatriotes, un étudiant d'origine indienne de 31 ans évoque ces privilèges pour expliquer sa volonté de migrer au Canada. Arrivé à New York il y a 13 ans, il espère trouver au Canada de meilleures conditions de vie. «Les États-Unis sont un pays formidable sur bien des aspects, mais depuis le 11 septembre, il y a de plus en plus de discrimination envers les minorités visibles, particulièrement celles qui sont d'origine arabe», explique-t-il.

La recrudescence soudaine du nombre de revendicateurs à la mi-juin a toutefois forcé les autorités canadiennes à retourner aux États-Unis ceux qui pouvaient loger chez des proches en attendant que débute l'étude de leur dossier. Quelque 80 personnes ont aussi trouvé refuge à l'Armée du Salut de Plattsburgh.

«C'est encourageant de voir que le nombre d'arrivants à Lacolle a diminué, mais avec la signature aujourd'hui [hier] de l'accord sur le «tiers pays sûr» entre les États-Unis et le Canada, personne ne sait si la situation perdurera pour les prochains mois jusqu'à son implantation», s'interroge Patrick Giantonio, de l'organisation américaine Vermont Refugee Assistance.



L'Allemand Oliver Kahn, le meilleur gardien de but au monde — et une tronche à ne pas se faire trop écouer dans une ruelle.

SOCCER

SUIITE DE LA PAGE 1

Vous, c'est votre affaire, mais moi, je trouve que le mot clé, là-dedans, c'est «souvent». Car cela signifie que dans certains cas, il est logique que le meilleur ne gagne pas. Enfin.

Et ça ne me tente pas, parce qu'il y a mieux: ce qu'en pensent les principaux intéressés, et ceux qui connaissent vraiment ça. Je suis persuadé que vous allez trouver le tout exaltant.

Prenez Ronaldo, par exemple, une belle individualité et meilleur buteur à ce jour avec six réalisations (ainsi va le vocabulaire ampoulé du foot), qui déclare à propos du match de demain: «Dans le foot, tout peut arriver.» Brave garçon. Mais il ajoute: «Je crois que nous allons gagner cette finale contre l'Allemagne. Je le sens à notre bonheur d'être là et à la confiance que cette place en finale nous donne.» Le tout sachant évidemment qu'il serait beaucoup plus difficile pour les joueurs brésiliens d'avoir confiance de gagner s'ils n'avaient pas de place en finale.

Ou prenez Luiz Felipe Scolari. Scolari, il faut le dire, n'a pas un job particulièrement reposant. En vue de ce match, il a parlé de «la rigueur froide et calculatrice» de l'équipe allemande, alors que lui dirige une équipe où prévaut l'art pour l'art, où ce qui est efficace mais n'est pas beau n'est pas bon, à tel point qu'après la victoire de la Selecao contre la Belgique (2-0) en huitièmes de finale, il a été soumis à un barrage des représentants de la presse brésilienne lui demandant pourquoi son club avait si mal joué.

Scolari, donc, a confié qu'il anticipait un match «difficile», oui oui il a dit ça, mais il ne craint pas pour son meilleur attaquant en raison d'excellentes raisons. «Non, je n'étais pas préoccupé par Ronaldo» avant le match de demi-finale contre la Turquie, a-t-il raconté. «Il y a deux jours, quand il s'est coupé les cheveux de cette manière [NDLR: indéfinissable, le crâne rasé sauf pour une touffe à l'avant, mais bon, un artiste, c'est un artiste], je savais qu'il jouerait. Quand un joueur se prépare pour un match d'une manière différente de la normale, c'est parce qu'il se sent bien et qu'il sait qu'il pourra jouer.»

Difficile? Ah le gros mot. Ce n'est pas l'avis du choisisseur turc Senol Gunes, qui a déclaré que «le Brésil va disputer face à l'Allemagne la finale la plus facile de son histoire» mais qui n'a pas précisé pourquoi au juste. Ce n'est pas l'avis non plus du *Jornal do Sports* de Rio de Janeiro, dans lequel vous pourriez lire, si vous faisiez le petit effort de vous abonner, que «dans l'équipe allemande, il n'y a que Michael Ballack qui sache jouer.»

Oh, comble de la coïncidence, Ballack, cartonné en jaune deux fois au deuxième tour, sera absent de la finale. Le *Jornal* oublie peut-être un peu Oliver Kahn, le meilleur gardien de but au monde, qui a une tronche à ne pas se faire trop écouer dans une ruelle à quatre heures du matin et qu'on serait extrêmement tenté de surnommer «le Mur de Berlin» s'il ne jouait pour le Bayern de Munich, mais cela satisfait Rudi Voller, l'entraîneur de la Nationalmannschaft qui a établi le Brésil «super-favori» pour rafler les honneurs. Vieux truc.

«Cela dit, a ajouté Voller, ce n'est pas à chaque fois la meilleure équipe qui enlève le titre.» Tiens donc, me semble avoir déjà entendu ça quelque part.

La clé, c'est donc le quotidien populaire *Bild* (livré à domicile roulé dans un plastique anti-intempéries retenu par un élastique lorsque vous vous abonnez) qui pourrait la détenir: «Nous sommes comme un bouchon impatient de sortir de sa bouteille de champagne comme champion du monde. Et nous allons réussir! Pourquoi? Il y a trois raisons. 1. Kahn. 2. Voller. 3. L'entêtement allemand.»

Et on va laisser le dernier mot à l'arbitre italien du match, Pierluigi Collina, commandé par Adidas tout comme l'équipe allemande, alors que les Auriverde sont commandés par Nike: «Tous, joueurs, arbitres, entraîneurs, nous avons un équipement fourni par des parrains. On peut être parrainé par une société, mais la conscience ne peut avoir de sponsor.»

Maintenant, place au grandiose, et n'oubliez pas, en cas de doute, ça finit toujours 1-0 pour l'Allemagne.

jdion@ledevoir.com

Nomination au Devoir

La direction du *Devoir* a annoncé hier la nomination de Jules Richer au poste de directeur de l'information, où il succédera à Michel Venne dès la mi-août.

Journaliste de carrière, M. Richer occupe depuis un an la fonction de directeur du Service français de la Presse canadienne. Correspondant parlementaire et chef de bureau de la Presse canadienne à Ottawa de 1995 à 2001, il avait auparavant été reporter au quotidien *Le Droit* d'Ottawa de 1989 à 1995 et à *La Voix de l'Est* de Granby de 1987 à 1989. Il a été président de la Tribune de la presse parlementaire de la Chambre des communes en 1998 et a siégé au conseil de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec en 1994 et 1995. Il est titulaire d'un baccalauréat en communications de l'UQAM.

Pour sa part, Michel Venne a choisi de revenir à l'écriture. À compter du mois de septembre, il signera une chronique bihebdomadaire dans nos pages tout en occupant par ailleurs des fonctions d'éditeur chez Fides.



Jules Richer, nommé directeur de l'information.

MUTISME

SUIITE DE LA PAGE 1

Impossible toutefois de savoir hier quelles sont ces mesures. L'Institut n'a en effet voulu donner aucun détail sur les suites données à ces décès, ni sur le moment et les circonstances entourant ces infections.

Mais selon le Dr John Carsley, responsable des maladies infectieuses à la Direction de la santé publique de Montréal-Centre, l'apparition de six cas d'infection mortelle, dont trois à l'*Aspergillus*, ne doit pas être considérée comme quelque chose d'extraordinaire, encore moins comme une épidémie. Dans tout hôpital, les infections mortelles font partie des complications possibles, et parfois inévitables, découlant d'une opération chirurgicale.

«Trois cas d'aspergillose ne constitue pas une épidémie. Chaque décès est regrettable, mais ce qu'il faut regarder, c'est le taux de ces infections. Et dans ce cas-ci, le taux observé à l'Institut est même plus bas que la normale», a-t-il défendu.

LICM affirme en effet qu'avec quatre à six décès, sur 2000 cas de chirurgie, soit un taux d'infection de 0,02 %, sa performance s'avère meilleure que celle observée dans de nombreux milieux hospitaliers.

La Régie régionale s'est toutefois montrée incapable de dire hier combien de ces cas d'infection mortelle sont rapportés chaque année dans les hôpitaux montréalais puisque l'aspergillose n'est pas une maladie à déclaration obligatoire (MADO). Compte tenu de l'inquiétude suscitée par ce champignon, la Régie régionale a demandé l'an dernier à Québec d'ajouter l'aspergillose à la liste des MADO que le ministère de la Santé s'approprie à réviser.

JAZZ

SUIITE DE LA PAGE 1

roule à la fois sur l'or et en Chrysler. Pour bien saisir toute cette mesure, un artiste jazz est réputé comme un bon vendeur au Canada s'il réussit à s'imposer dans 2000 à 3000 paires d'oreilles. Gilles Boisclair fait remarquer que les chanteuses ont la cote: Susie Arioli, Coral Egan. Eric confirme cette percée des femmes en ajoutant à la liste les noms de Cassandra Wilson et Norah Jones. «Les chanteuses, c'est vraiment la grosse mode. Elles sont tombées dans une bonne passe», dit-il. «Avec Diana Krall, on embarque le jazz dans le «mainstream», résume Simon Fauteux.

Une large part de ce succès relève de l'implacable logique économique. À ce chapitre, l'industrie du jazz n'est pas différente de celle du cinéma. Les «œuvres» ont plus de chances de survivre et de s'imposer dans l'esprit du public si elles sont accompagnées d'un budget de promotion-marketing. Pour le dernier opus de Mme Krall, on parle d'un budget de mise en marché de quelque quatre millions de dollars. Le succès des voix féminines s'explique aussi par la ressemblance de leur style avec le pop. Elles chantent, et c'est déjà beaucoup dans un univers porté par des envolées instrumentales. Plus l'artiste s'approche du *mainstream*, plus les efforts de promotion viseront à le faire connaître davantage dans le grand public, que ce soit par la radio ou par la télé, explique Simon Fauteux.

Si l'effet Krall profite aux vocalistes du jazz très accessibles au public, il s'avère à peu près nul pour les avant-gardistes un peu sautés à la John Zorn, ce qui, dans l'état actuel renflant du djaze populaire, n'est pas du tout une mauvaise chose.

A ne pas oublier dans l'évaluation du succès des femmes: l'impact du Festival de jazz lui-même. En se mettant à l'heure des musiques du monde, voix du monde et autres affaires du monde, le Festival de jazz a contribué à la modification des habitudes de consommation. Tous les disques vous le diront: les artistes les plus en demande en magasin sont ceux qui, le plus souvent, sont montés sur la scène de Montréal. Ce n'est certes pas un hasard si Archambault modifie ses présentoirs dès les premières

lueurs de la fête pour mettre en vitrine les artistes à l'affiche, et par ordre alphabétique s'il vous plaît. Ce que public a vu, public veut réentendre. «Il y a une corrélation directe entre le festival et les ventes, et surtout pour les spectacles extérieurs», affirme Simon Fauteux. C'est un trait des Montréalais: l'impulsivité. S'ils voient quelque chose qu'ils aiment, ils vont l'acheter tout de suite.»

Scénario de rêve? Pas pour le puriste, l'initié, l'acro du jazz. Les tendances lourdes dans l'achat de disques génèrent les mêmes effets que la couverture de presse en politique. Elles magnifient les gros pour marginaliser davantage les petits. HMV se targue de maintenir l'un des meilleurs catalogues de jazz contemporain en ville et s'efforce de tenir la collection la plus complète. Mais Eric est forcé de reconnaître que l'éventail du choix en magasin diminue bon an mal an. Le piratage numérique y joue pour beaucoup. De bons clients empruntent moins souvent l'escalier menant au deuxième étage de HMV et l'avouent sans ambages. Ils ont finalement compris le principe du MP3. «Ça n'a plus d'importance pour eux, l'album. Ils vont chercher une pièce qu'ils vont aimer ici et là. C'est comme prendre le meilleur chapitre de plusieurs livres et n'en faire qu'un seul. C'est un peu comme si on dénaturait l'esprit de la musique», déplore-t-il.

HMV n'accepte plus les échanges de disques en raison de cette mode durable. Il n'était pas rare qu'un disque pop vendu à 300 exemplaires une semaine donnée fasse l'objet de 250 retours les semaines suivantes. «Si tu n'aimes pas un album, tu dois maintenant vivre avec», explique Eric.

En jazz, la perspective est peu séduisante. Le prix prohibitif des disques compacts refroidit le désir d'explorer des sentiers inconnus. Il reste fort heureusement des collections pour les petits budgets. À 7,99 \$ pièce, les 14 volumes de la collection «Jazz In Paris» reçoivent des louanges chez Archambault comme chez HMV. On y retrouve les incontournables: Duke Ellington, Louis Armstrong et consorts. L'étiquette Dreyfus propose une trentaine de compilations semblables, fort appréciées des disquaires. Il est toujours possible de garnir sa collection à faible prix. Archambault dispose d'un coin pour petits budgets où les disques se détaillent à 14,99 \$. HMV offre enfin un quatrième disque gratuit à l'achat de trois. Enfin, les prix se ressemblent d'un magasin à l'autre.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

► Souper avec Eric Harding et son trio jazz à partir de 19h
► et «Jam session» de 23 h à 3 h du matin

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • ☎ Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com